

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017

LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017

T3



Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	3
1.1 Faits saillants financiers	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	4
1.3 Hypothèses	5
2 Analyse financière consolidée	6
2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE	6
2.2 Connexions clients	6
2.3 Produits d'exploitation	7
2.4 Coûts d'exploitation	9
2.5 Bénéfice net	10
2.6 BAIIA ajusté	11
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	12
2.8 Amortissements	12
2.9 Charges financières	12
2.10 Autres (charges) produits	13
2.11 Impôt sur le résultat	13
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	13
3 Analyse des secteurs d'activité	14
3.1 Services sans fil de Bell	14
3.2 Services sur fil de Bell	19
3.3 Bell Média	24
4 Gestion financière et des capitaux	28
4.1 Dette nette	28
4.2 Données liées aux actions en circulation	28
4.3 Flux de trésorerie	29
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	31
4.5 Gestion des risques financiers	32
4.6 Notations	33
4.7 Liquidité	33
5 Information financière trimestrielle	34
6 Cadre réglementaire	35
7 Risques d'entreprise	37
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	39
8.1 Nos méthodes comptables	39
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés	40
8.3 Contrôles et procédures	43
États financiers consolidés	44
Comptes consolidés de résultat	44
États consolidés du résultat global	45
États consolidés de la situation financière	46
États consolidés des variations des capitaux propres	47
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	48
Notes annexes	49
Note 1 Renseignements sur la société	49
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	49
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises	51
Note 4 Information sectorielle	53
Note 5 Coûts d'exploitation	55
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	55
Note 7 Autres (charges) produits	55
Note 8 Bénéfice par action	56
Note 9 Impôt sur le résultat	56
Note 10 Dette	56
Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	57
Note 12 Actifs et passifs financiers	58
Note 13 Capital social	59
Note 14 Paiements fondés sur des actions	60

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 40 à 43, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2017 (états financiers du T3 2017) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, daté du 2 mars 2017 (rapport de gestion annuel 2016 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, daté du 25 avril 2017 (rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE) et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE, daté du 2 août 2017 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 1^{er} novembre 2017, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, datée du 2 mars 2017 (notice annuelle 2016 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2017 et 2016.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion, y compris, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections *Hypothèses*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités* et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux, l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée des chaînes francophones spécialisées Séries+ et Historia auprès de Corus Entertainment Inc. (Corus) et certains avantages attendus de cette transaction proposée, et nos perspectives commerciales, objectifs, plans et stratégies. Les déclarations prospectives comprennent également toutes les autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 1^{er} novembre 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les différentes sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 1^{er} novembre 2017. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE ou dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au cadre réglementaire, à la concurrence, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées ci-dessus et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1^{er} novembre 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T3 2017

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
5 678 \$	817 \$	2 366 \$	770 \$	799 \$	2 233 \$	1 183 \$
millions +5,0 % vs T3 2016	millions +2,1 % vs T3 2016	millions +5,8 % vs T3 2016	millions +2,4 % vs T3 2016	millions +1,9 % vs T3 2016	millions +14,9 % vs T3 2016	millions +24,4 % vs T3 2016

Connexions clients de BCE

Services sans fil ⁽²⁾ Total	Services sans fil ⁽²⁾ Postpayés	Services internet haute vitesse ⁽²⁾⁽³⁾	Services de télévision (télé) ⁽²⁾	Services d'accès au réseau (SAR) ⁽²⁾
+7,5 %	+8,8 %	+8,8 %	+2,9 %	+0,6 %
9,0 millions d'abonnés au 30 septembre 2017	8,2 millions d'abonnés au 30 septembre 2017	3,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2017	2,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2017	6,4 millions d'abonnés au 30 septembre 2017

Faits saillants – Comptes de résultat de BCE

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 322	5 025	297	5,9 %	15 708	14 921	787	5,3 %
Produits	356	382	(26)	(6,8)%	1 053	1 096	(43)	(3,9)%
Total des produits d'exploitation	5 678	5 407	271	5,0 %	16 761	16 017	744	4,6 %
Coûts d'exploitation	(3 312)	(3 171)	(141)	(4,4)%	(9 800)	(9 350)	(450)	(4,8)%
BAlIA ajusté	2 366	2 236	130	5,8 %	6 961	6 667	294	4,4 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	41,7 %	41,4 %		0,3 pt	41,5 %	41,6 %		(0,1) pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	770	752	18	2,4 %	2 211	2 237	(26)	(1,2)%
Actionnaires privilégiés	31	32	(1)	(3,1)%	94	104	(10)	(9,6)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	16	16	–	–	48	47	1	2,1 %
Bénéfice net	817	800	17	2,1 %	2 353	2 388	(35)	(1,5)%
Bénéfice net ajusté	799	784	15	1,9 %	2 349	2 342	7	0,3 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,86	0,87	(0,01)	(1,1)%	2,48	2,58	(0,10)	(3,9)%
BPA ajusté⁽¹⁾	0,88	0,91	(0,03)	(3,3)%	2,63	2,70	(0,07)	(2,6)%

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télévision sur protocole Internet (télé IP)) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS Communications Inc. (TELUS) dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell au T2 2017 reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau d'accès multiple par répartition en code (AMRC) dans l'Ouest canadien.

(3) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

Faits saillants – Tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 233	1 943	290	14,9 %	5 700	5 123	577	11,3 %
Dépenses d'investissement	(1 040)	(976)	(64)	(6,6)%	(2 934)	(2 778)	(156)	(5,6)%
Flux de trésorerie disponibles	1 183	951	232	24,4 %	2 766	2 303	463	20,1 %

Faits saillants financiers du T3 2017

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 5,0 % au T3 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation de 5,9 % des produits tirés des services découlant de la croissance dans nos trois secteurs, attribuable à la progression des produits tirés des services sans fil, Internet, de télé IP et des médias, et de la contribution des acquisitions de MTS le 17 mars 2017 et de Les Réseaux Q9 Inc. (Q9) au T4 2016. Cette croissance a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation dans nos secteurs des services sans fil et sur fil et par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que par les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix et la diminution des dépenses des clients dans nos marchés d'affaires. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 6,8 % d'un exercice à l'autre en raison des pressions exercées dans notre secteur Services sur fil de Bell.

Le bénéfice net a augmenté de 2,1 % au troisième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, ce qui a contribué à la hausse du BAIIA ajusté, et de la diminution de l'impôt sur le résultat, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements, l'augmentation des autres charges et la hausse des charges financières.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,8 % au T3 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance des produits tirés des services, combinée au maintien des mesures rigoureuses de compression des coûts dans les Services sur fil de Bell. L'augmentation du BAIIA ajusté a été atténuée par les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil ainsi que par les coûts plus élevés relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

Le BPA de BCE, de 0,86 \$ au T3 2017, a diminué de 0,01 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté par suite de l'émission d'actions dans le cadre de l'acquisition de MTS, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T3 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2017 s'est établi à 799 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, comparativement à 784 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2017 ont augmenté de 290 millions \$ par rapport au T3 2016, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, de l'amélioration du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, partiellement contrebalancées par l'augmentation des paiements d'intérêts, facteurs qui découlent tous de la contribution de l'acquisition de MTS.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2017 ont augmenté de 232 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par les dépenses d'investissement accrues.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

Émission de titres d'emprunt de 1,5 milliard \$

Le 29 septembre 2017, Bell Canada a réalisé une émission publique de débetures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 1,5 milliard \$ dans le cadre de son programme de débetures MTN en deux séries. Bell Canada a émis d'autres débetures MTN de la série M-40 existante, d'un montant en capital de 700 millions \$, qui viennent à échéance le 3 octobre 2022 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,00 %, et des débetures MTN, série M-46, d'un montant en capital de 800 millions \$, qui viennent à échéance le 29 septembre 2027 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,60 %. Ces débetures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au financement du remboursement anticipé en octobre 2017 de deux séries de débetures de Bell Canada échéant en 2018 et d'un montant en capital total de 1,3 milliard \$ (les débetures MTN, série M-22, à 4,40 %, d'un montant en capital de 1 milliard \$ qui viennent à échéance le 16 mars 2018 et les débetures, série M-36, à 4,88 %, d'un montant en capital de 300 millions \$ qui viennent à échéance le 26 avril 2018) ainsi qu'à d'autres fins générales de l'entreprise.

Expansion prévue des services à large bande au Nunavut

Le 18 septembre 2017, Bell et notre filiale Northwestel Inc. ont annoncé leur intention d'offrir le service Internet à 15 mégabits par seconde (Mbps) dans l'ensemble des 25 collectivités du Nunavut en 2019, ce qui permettra aux résidents et aux entreprises du Nunavut d'avoir accès à des services à large bande de mêmes niveaux que ceux offerts à la plupart des communautés éloignées du Nord canadien. Le service sans fil de quatrième génération (4G) de Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) devrait également être fourni à chaque communauté de ce territoire, permettant ainsi aux résidents de profiter d'une expérience nettement meilleure du service sans fil. Les services à large bande améliorés seront offerts lorsque les travaux de construction des réseaux de transmission de grande capacité reliant les collectivités du Nunavut seront achevés. Le projet exploitera le potentiel du nouveau réseau de satellite à libre accès soutenu par le programme du gouvernement fédéral Brancher pour innover, ainsi que du nouveau satellite Telstar 19 VANTAGE de Télésat Canada, dont le lancement est prévu pour 2018, afin d'atteindre les vitesses plus élevées du service à large bande.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 3,1 % en 2017, ce qui représente une augmentation de 30 points de base par rapport à l'estimation antérieure de 2,8 %.
- Une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- La faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 et pour le cumul annuel de 2017 par rapport au T3 et au cumul annuel de 2016. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 322	5 025	297	5,9 %	15 708	14 921	787	5,3 %
Produits	356	382	(26)	(6,8)%	1 053	1 096	(43)	(3,9)%
Total des produits d'exploitation	5 678	5 407	271	5,0 %	16 761	16 017	744	4,6 %
Coûts d'exploitation	(3 312)	(3 171)	(141)	(4,4)%	(9 800)	(9 350)	(450)	(4,8)%
BAlIA ajusté	2 366	2 236	130	5,8 %	6 961	6 667	294	4,4 %
Marge du BAlIA ajusté	41,7 %	41,4 %		0,3 pt	41,5 %	41,6 %		(0,1) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	(25)	2	8,0 %	(143)	(124)	(19)	(15,3)%
Amortissement des immobilisations corporelles	(765)	(706)	(59)	(8,4)%	(2 256)	(2 158)	(98)	(4,5)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(208)	(161)	(47)	(29,2)%	(604)	(466)	(138)	(29,6)%
Charges financières								
Charge d'intérêts	(242)	(227)	(15)	(6,6)%	(714)	(663)	(51)	(7,7)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(20)	2	10,0 %	(54)	(61)	7	11,5 %
Autres (charges) produits	(56)	(13)	(43)	n.s.	(40)	51	(91)	n.s.
Impôt sur le résultat	(237)	(284)	47	16,5 %	(797)	(858)	61	7,1 %
Bénéfice net	817	800	17	2,1 %	2 353	2 388	(35)	(1,5)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	770	752	18	2,4 %	2 211	2 237	(26)	(1,2)%
Actionnaires privilégiés	31	32	(1)	(3,1)%	94	104	(10)	(9,6)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	16	-	-	48	47	1	2,1 %
Bénéfice net	817	800	17	2,1 %	2 353	2 388	(35)	(1,5)%
Bénéfice net ajusté	799	784	15	1,9 %	2 349	2 342	7	0,3 %
BPA	0,86	0,87	(0,01)	(1,1)%	2,48	2,58	(0,10)	(3,9)%
BPA ajusté	0,88	0,91	(0,03)	(3,3)%	2,63	2,70	(0,07)	(2,6)%

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T3 2017	T3 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil ⁽¹⁾	9 008 273	8 380 949	7,5 %
Services postpayés ⁽¹⁾	8 243 446	7 578 334	8,8 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 763 101	3 458 160	8,8 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) ⁽¹⁾	2 825 754	2 745 873	2,9 %
Service de télé IP ⁽¹⁾	1 517 833	1 302 039	16,6 %
Total pour les services de croissance	15 597 128	14 584 982	6,9 %
SAR filaires ⁽¹⁾	6 394 553	6 358 362	0,6 %
Total pour tous les services	21 991 681	20 943 344	5,0 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell au T2 2017 reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T3 2017	T3 2016	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	106 982	100 256	6,7 %	174 570	135 118	29,2 %
<i>Services postpayés</i>	117 182	107 265	9,2 %	241 575	202 918	19,1 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	44 424	39 375	12,8 %	60 820	66 697	(8,8)%
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	1 738	(4 723)	136,8 %	(27 262)	7 377	(469,6)%
<i>Service de télé IP</i>	36 399	36 253	0,4 %	75 228	119 248	(36,9)%
Total pour les services de croissance	153 144	134 908	13,5 %	208 128	209 192	(0,5)%
SAR filaires	(84 762)	(118 321)	28,4 %	(282 995)	(314 778)	10,1 %
Total pour tous les services	68 382	16 587	312,3 %	(74 867)	(105 586)	29,1 %

BCE a ajouté 153 144 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T3 2017, ce qui représente une amélioration de 13,5 % par rapport au T3 2016 et comprend :

- 117 182 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte nette de 10 200 abonnés des services sans fil prépayés;
- 44 424 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 36 399 connexions clients pour le service de télé IP, chiffre en partie contrebalancé par la perte nette de 34 661 abonnés du service de télé par satellite.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, BCE a ajouté 208 128 nouveaux abonnés nets des services de croissance, ce qui représente une baisse de 0,5 % et comprend :

- 241 575 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte nette de 67 005 abonnés des services sans fil prépayés;
- 60 820 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 75 228 connexions clients pour le service de télé IP, chiffre largement contrebalancé par la perte nette de 102 490 abonnés du service de télé par satellite.

Les pertes nettes au chapitre des SAR, de 84 762 au T3 2017 et de 282 995 pour les neuf premiers mois de 2017, ont diminué de 28,4 % et de 10,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

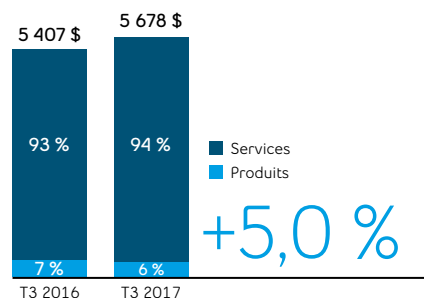
Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 5,0 % au T3 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait des abonnés acquis de MTS ainsi que de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance; cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue des SAR filaires traditionnels.

Au 30 septembre 2017, les connexions clients de BCE totalisaient 21 991 681 et comprenaient :

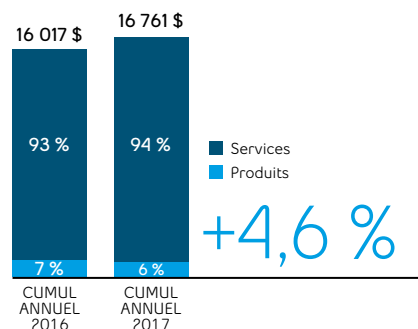
- 9 008 273 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 7,5 % par rapport au T3 2016, ce qui inclut 8 243 446 abonnés des services sans fil postpayés, soit une hausse de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 763 101 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 8,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 825 754 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 2,9 % par rapport au T3 2016, ce qui inclut 1 517 833 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 16,6 % d'un exercice à l'autre;
- 6 394 553 abonnés des SAR au total, soit une augmentation de 0,6 % par rapport au troisième trimestre de 2016.

2.3 Produits d'exploitation

BCE
Produits
(en millions de dollars)



BCE
Produits
(en millions de dollars)



	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 040	1 848	192	10,4 %	5 813	5 276	537	10,2 %
Services sur fil de Bell	3 092	3 005	87	2,9 %	9 193	8 967	226	2,5 %
Bell Média	723	716	7	1,0 %	2 270	2 236	34	1,5 %
Éliminations intersectorielles	(177)	(162)	(15)	(9,3)%	(515)	(462)	(53)	(11,5)%
Total des produits d'exploitation de BCE	5 678	5 407	271	5,0 %	16 761	16 017	744	4,6 %

BCE

Les produits d'exploitation totaux de BCE ont augmenté de 5,0 % au troisième trimestre de 2017 et de 4,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de la croissance dans nos trois secteurs. Les produits d'exploitation comprennent les produits tirés des services, de 5 322 millions \$ au T3 2017 et de 15 708 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse de 5,9 % et de 5,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des produits, de 356 millions \$ au troisième trimestre de 2017 et de 1 053 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, ont diminué de 6,8 % et de 3,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,4 % au T3 2017 et de 10,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est attribuable à la croissance continue des produits tirés des services, de 11,2 % et de 10,7 %, respectivement. La croissance des produits tirés des services découle de l'augmentation de notre clientèle d'abonnés des services postpayés, de la hausse du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné et de la contribution de l'acquisition de MTS. L'augmentation du PMU combiné est attribuable à la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, à la hausse des tarifs mensuels moyens principalement en raison de l'effet des modifications des prix en 2016, ainsi qu'à la pénétration accrue des téléphones intelligents et au nombre plus élevé d'abonnés des services évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données et la demande pour des forfaits offrant plus de données. L'augmentation des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 (Décision de télécom CRTC 2016-171) rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le 5 mai 2016 relativement aux politiques d'annulation de 30 jours, dans laquelle il est précisé que les fournisseurs de services doivent accorder des remboursements calculés au prorata en fonction du nombre de jours restants dans le dernier cycle mensuel de facturation après l'annulation du service (certains aspects de cette décision font actuellement l'objet d'une demande de clarification par la Société TELUS Communications conformément à la *Loi sur les télécommunications* et à la Partie 1 des Règles de pratique du CRTC). La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a également été atténuée par l'adoption plus généralisée des forfaits appels et textos « tout inclus », ce qui a réduit l'utilisation excédentaire. L'augmentation des produits d'exploitation depuis le début de l'exercice a également été favorisée par l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits du fait d'une proportion accrue d'appareils haut de gamme dans notre chiffre d'affaires et d'une augmentation au chapitre des mises à niveau et des activations brutes, ainsi que par la contribution positive de l'acquisition de MTS; cette augmentation a été en partie contrebalancée par des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché concurrentiel.

SERVICES SUR FIL DE BELL

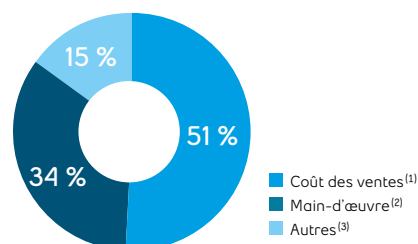
Les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 2,9 % au T3 2017 et de 2,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance des produits tirés des services de 4,1 % et de 3,4 %, respectivement, contrebalancée en partie par une baisse des produits d'exploitation tirés des produits de 9,7 % et de 6,6 %, respectivement. La croissance des produits tirés des services découle des acquisitions de MTS et de Q9 et de l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, ainsi que de l'augmentation du PMU par foyer. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171, par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. La diminution des produits d'exploitation tirés des produits découle de la baisse de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements en raison de la faiblesse du marché et de l'intensification de la concurrence dans le marché; cette diminution a été compensée en partie par l'incidence positive de l'acquisition de MTS.

BELL MÉDIA

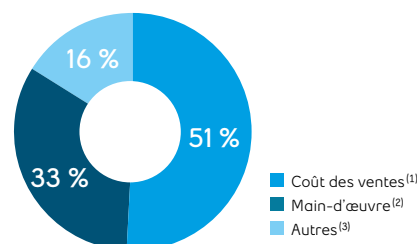
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,0 % au T3 2017 et de 1,5 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016. La croissance réalisée au T3 2017 découle de l'augmentation des produits tirés de la publicité, principalement de notre entreprise d'affichage extérieur du fait de la contribution des nouveaux contrats obtenus et de l'acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media) en janvier 2017; cette croissance reflète également le retour des budgets de publicité dans la télé traditionnelle à la suite du glissement en 2016 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'été 2016 de Rio. La croissance des produits tirés de la publicité a été atténuée par la faiblesse continue du marché et la diminution des cotes d'écoute, ce qui a eu une incidence négative sur nos produits tirés de la publicité dans nos plateformes de télé traditionnelle et spécialisée ainsi que nos stations de radio. L'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement a également contribué à l'augmentation des produits d'exploitation en raison de la croissance de la clientèle d'abonnés de la gamme de produits GO de Télé Partout et de CraveTV ainsi que des augmentations de tarifs lors des renouvellements de contrats. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement a également été favorisée par l'élargissement du service The Movie Network (TMN) en un service national de télé payante en mars 2016, ce qui a été atténué partiellement par la diminution des produits tirés de la publicité surtout en raison de l'incidence négative sur les produits tirés des services de télé traditionnelle de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la National Football League (NFL).

2.4 Coûts d'exploitation

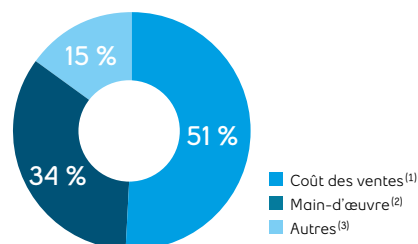
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T3 2016



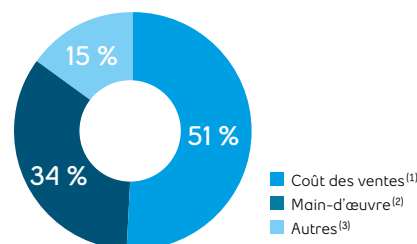
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T3 2017



BCE
Profil des coûts d'exploitation
CUMUL ANNUEL 2016



BCE
Profil des coûts d'exploitation
CUMUL ANNUEL 2017



	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 169)	(1 052)	(117)	(11,1)%	(3 273)	(2 947)	(326)	(11,1)%
Services sur fil de Bell	(1 784)	(1 752)	(32)	(1,8)%	(5 317)	(5 184)	(133)	(2,6)%
Bell Média	(536)	(529)	(7)	(1,3)%	(1 725)	(1 681)	(44)	(2,6)%
Éliminations intersectorielles	177	162	15	9,3 %	515	462	53	11,5 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 312)	(3 171)	(141)	(4,4)%	(9 800)	(9 350)	(450)	(4,8)%

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 4,4 % au T3 2017 et de 4,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui reflète la hausse des coûts dans nos trois secteurs.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 11,1 % tant au T3 2017 que pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- l'augmentation des dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, de la proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau, de la hausse des coûts des combinés et du nombre accru de mises à niveau subventionnées en raison du nombre plus important de contrats venus à échéance;
- l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, d'une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires, de la hausse des coûts des combinés, d'une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations et d'un nombre plus élevé d'activations brutes;
- l'acquisition de MTS;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux imputable à l'utilisation accrue des réseaux LTE et LTE-A;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,8 % au T3 2017 et de 2,6 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'incidence des acquisitions de MTS et de Q9;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et à la production dans nos services de télé à l'appui d'un nombre accru d'abonnés, conjuguée aux augmentations contractuelles des prix;
- l'augmentation des dépenses liées au parc de véhicules occasionnée par la hausse des dépenses en carburant et pour la remise à neuf ainsi que par l'augmentation des coûts des services publics.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant de la réduction de l'effectif, des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs et de la réduction des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle;
- la diminution du coût des produits vendus correspondant à la diminution des ventes de produits;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications en raison de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Les charges d'exploitation depuis le début de l'exercice ont également été défavorablement touchées par l'augmentation des frais de commercialisation dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés, facteur atténué par les frais de publicité plus élevés qui avaient été engagés au T3 2016 en raison des Jeux olympiques d'été 2016 de Rio.

BELL MÉDIA

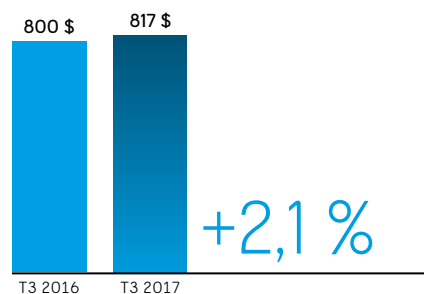
Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,3 % au troisième trimestre de 2017 et de 2,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu principalement associés à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV et de la télé payante, au renouvellement d'ententes pour la télé spécialisée, ainsi qu'aux charges accrues liées à l'acquisition de Cieslok Media et à l'exécution des nouveaux contrats obtenus pour l'affichage extérieur. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été partiellement atténuée par la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable principalement à la réduction de l'effectif.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

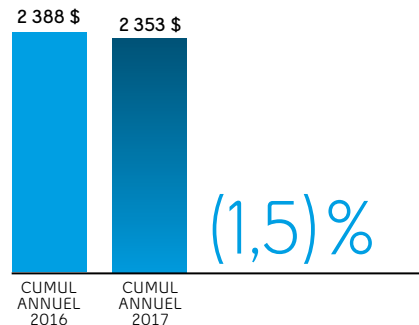
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)

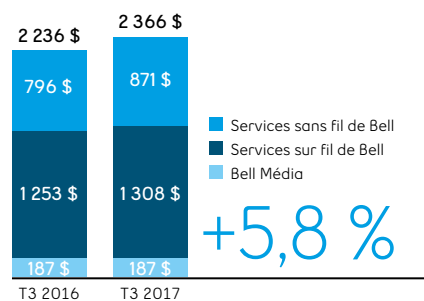


Le bénéfice net a augmenté de 2,1 % au troisième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, ce qui a contribué à la hausse du BAIIA ajusté, et de la diminution de l'impôt sur le résultat, partiellement contrebalancées par l'augmentation de la dotation aux amortissements, l'augmentation des autres charges et la hausse des charges financières.

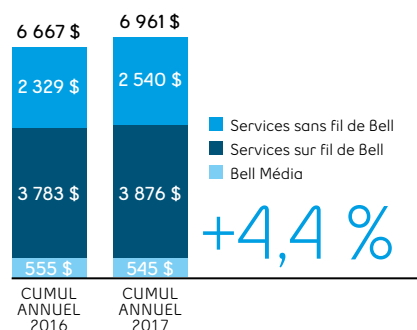
Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net de 2 353 millions \$ a diminué de 1,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de l'augmentation des autres charges, de la hausse des charges financières et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres reflétant l'acquisition de MTS. Cette diminution a été partiellement compensée par l'augmentation du BAIIA ajusté, la croissance des produits des activités ordinaires ayant largement compensé l'augmentation des coûts d'exploitation, et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

2.6 BAIIA ajusté

BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



BAIIA AJUSTÉ

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	871	796	75	9,4 %	2 540	2 329	211	9,1 %
Services sur fil de Bell	1 308	1 253	55	4,4 %	3 876	3 783	93	2,5 %
Bell Média	187	187	–	–	545	555	(10)	(1,8)%
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 366	2 236	130	5,8 %	6 961	6 667	294	4,4 %
Marge du BAIIA ajusté de BCE	41,7 %	41,4 %		0,3 pt	41,5 %	41,6 %		(0,1) pt

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 5,8 % au T3 2017 et de 4,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell. Le BAIIA ajusté de Bell Média est demeuré stable au T3 2017 par rapport à l'exercice précédent, et a diminué de 1,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport à la période correspondante de 2016. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté a augmenté, s'établissant à 41,7 % au T3 2017 par rapport à 41,4 % au T3 2016. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté de BCE a été relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

La croissance du BAIIA ajusté découle de l'augmentation des produits tirés des services sans fil, Internet, de télé IP et des médias, de la contribution des acquisitions de MTS et de Q9 et des mesures rigoureuses de compression des coûts dans le secteur Services sur fil de Bell. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation, l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 9,4 % au T3 2017 et de 9,1 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui reflète l'effet de la progression des produits d'exploitation résultant de l'accroissement de la clientèle d'abonnés et la croissance continue du PMU combiné ainsi que la contribution positive de l'acquisition de MTS, ce qui a été en partie atténué par l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation découlant principalement des investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a diminué à 45,5 % au T3 2017 et à 46,6 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 46,3 % au T3 2016 et à 47,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 4,4 % au T3 2017 et de 2,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est attribuable aux acquisitions de MTS et de Q9, à la croissance des produits tirés de nos activités dans les services Internet et de télé IP ainsi qu'aux mesures efficaces de compression des coûts. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les fortes pressions exercées par la réglementation conjuguées à l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que par les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix et la diminution des dépenses des clients dans nos marchés d'affaires.

BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média est demeuré stable au T3 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance des produits d'exploitation combinée aux économies liées à la main-d'œuvre ayant compensé la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. Cependant, depuis le début de l'exercice, ces facteurs ont été plus que contrebalancés par l'effet des pressions sur les produits tirés de la publicité découlant principalement de l'incidence négative de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL, ce qui s'est traduit par une baisse de 1,8 % d'un exercice à l'autre pour les neuf premiers mois de l'exercice.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 23 millions \$ au troisième trimestre de 2017 et de 143 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 14 millions \$ au T3 2017 et de 61 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 9 millions \$ au T3 2017 et de 82 millions \$ depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à l'acquisition de MTS, de même que la perte subie à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc. au T1 2017.

2016

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 25 millions \$ au troisième trimestre de 2016 et de 124 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 17 millions \$ au T3 2016 et de 74 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 8 millions \$ au T3 2016 et de 50 millions \$ depuis le début de l'exercice, ce qui comprend les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, ainsi que les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017 représente une augmentation de 59 millions \$ et de 98 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison principalement de l'acquisition de MTS et d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans notre service de télé IP. Cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles découlant d'une augmentation de l'estimation de la durée d'utilité de certains actifs par suite de notre processus annuel permanent d'évaluation. Les modifications de la durée d'utilité ont été appliquées prospectivement avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017 représente une augmentation de 47 millions \$ et de 138 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison principalement de l'acquisition de MTS et du volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

CHARGE D'INTÉRÊTS

La charge d'intérêts au troisième trimestre de 2017 et depuis le début de l'exercice 2017 a augmenté de 15 millions \$ et de 51 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des niveaux d'endettement moyens plus élevés imputables en partie à l'acquisition de MTS, situation partiellement contrebalancée par la diminution des taux d'intérêt moyens.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2017, le taux d'actualisation était de 4,0 %, comparativement à 4,2 % le 1^{er} janvier 2016.

Au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017, les intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 2 millions \$ et de 7 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'une obligation nette moindre au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (charges) produits

2017

Les autres charges, de 56 millions \$ au troisième trimestre de 2017, comprennent les pertes sur nos participations mises en équivalence de 39 millions \$ et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette de 16 millions \$.

Les autres charges, de 40 millions \$ depuis le début de l'exercice 2017, comprennent les pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles de 34 millions \$, les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette de 20 millions \$, les pertes sur placements de 12 millions \$ et les pertes sur nos participations mises en équivalence de 10 millions \$, partiellement compensés par les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains de 41 millions \$.

2016

Les autres charges, de 13 millions \$ au troisième trimestre de 2016, comprennent les pertes sur nos participations mises en équivalence de 80 millions \$ imputables en grande partie à notre part de la perte comptabilisée par l'une de nos participations mises en équivalence à la vente d'une partie de ses activités de 46 millions \$. Ces charges ont été partiellement compensées par les profits sur placements connexes de 34 millions \$ et le montant net de 24 millions \$ comptabilisé au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques des achats libellés en dollars américains.

Les autres produits, de 51 millions \$ depuis le début de l'exercice 2016, comprennent les profits de 68 millions \$ liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les pertes liées à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques des achats libellés en dollars américains, et les profits sur placements de 48 millions \$. Ces produits ont été partiellement contrebalancés par les pertes sur participations mises en équivalence de 81 millions \$ imputables en grande partie à notre part de la perte comptabilisée par l'une de nos participations mises en équivalence à la vente d'une partie de ses activités de 46 millions \$.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017 a diminué de 47 millions \$ et de 61 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison en partie du règlement favorable de positions fiscales incertaines et de la diminution du bénéfice imposable.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 770 millions \$ au troisième trimestre de 2017 a augmenté de 18 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, ce qui a contribué à la hausse du BAIIA ajusté, et de la diminution de l'impôt sur le résultat, partiellement contrebalancées par l'augmentation de la dotation aux amortissements, l'augmentation des autres charges et la hausse des charges financières.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 2 211 millions \$ a diminué de 26 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de l'augmentation des autres charges, de la hausse des charges financières et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres reflétant l'acquisition de MTS. Cette diminution a été partiellement compensée par une hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé l'augmentation des coûts d'exploitation, et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BPA de BCE, de 0,86 \$ au T3 2017 et de 2,48 \$ depuis le début de l'exercice 2017, a diminué de 0,01 \$ et de 0,10 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T3 2016 et au cumul annuel de 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2017 s'est établi à 799 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, comparativement à 784 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de 2017 s'est établi à 2 349 millions \$, soit 2,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 342 millions \$, soit 2,70 \$ par action ordinaire, pour les neuf premiers mois de 2016.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

Principaux faits récents touchant nos activités

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE RÉSEAU LTE

Le réseau mobile LTE de Bell fournissait une couverture à 99 % des Canadiens à la fin du T3 2017 à des vitesses de téléchargement allant de 75 Mbps à 150 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 12 Mbps à 40 Mbps), y compris à 82 % de la population couverte par le service LTE-A qui fournit des vitesses de téléchargement de données pouvant atteindre 260 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 18 Mbps à 74 Mbps). En outre, notre réseau LTE-A tribande couvre maintenant 33 % des Canadiens offrant des vitesses de téléchargement de données pouvant atteindre 335 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 25 Mbps à 100 Mbps). Combiné à la technologie MAQ-256 (modulation d'amplitude en quadrature) améliorée, le réseau LTE-A quadribande de Bell offre des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 750 Mbps, avec des vitesses de téléchargement moyennes attendues de 25 à 230 Mbps, dans des zones choisies. Le service quadribande de Bell est maintenant offert à 21 % des Canadiens, dans 64 villes et villages répartis dans 8 provinces.

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME D'APPAREILS SANS FIL

La gamme étendue d'appareils de Bell Mobilité a continué de prendre de l'ampleur au T3 2017 grâce à l'ajout de plusieurs nouveaux appareils 4G LTE et LTE-A des grands fabricants de combinés, notamment les téléphones intelligents Samsung Galaxy Note8, Google Pixel 2 (le Pixel 2 XL, d'un plus gros format, sera disponible à compter du 15 novembre), iPhone 8 et iPhone 8 Plus d'Apple ainsi que la montre Apple Watch Series 3, qui ajoute la connectivité cellulaire intégrée à cette montre déjà classée première au monde.

BELL EST LE PREMIER TÉLÉCOMMUNICATEUR CANADIEN À OFFRIR LE SERVICE CELLULAIRE POUR LA NOUVELLE MONTRE APPLE WATCH

Bell est le premier fournisseur canadien de services sans fil à soutenir les capacités de réseau LTE de la nouvelle montre Apple Watch Series 3. En plus d'offrir la technologie voix sur LTE (VoLTE), Bell a lancé le service Numéro partagé, un service qui permet aux clients d'apparier leur montre Apple Watch Series 3 à leur iPhone utilisant le même numéro de téléphone. Les clients de Bell peuvent ajouter la nouvelle montre Apple Watch Series 3 à certains forfaits de données pour téléphone intelligent avec le forfait pour montre intelligente de Bell à 5 \$/mois comprenant le service Numéro partagé.

BELL MOBILITÉ EST LA PREMIÈRE À OFFRIR L'EXPÉRIENCE DE MESSAGERIE ÉVOLUÉE INTÉGRÉE SUR LES APPAREILS SAMSUNG AUX UTILISATEURS DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS CANADIENS

Le 30 août 2017, Bell Mobilité a lancé sa messagerie évoluée, la première expérience de messagerie évoluée intégrée sur les téléphones intelligents de Samsung, offrant un ensemble de fonctionnalités de messagerie mobile qui étaient proposées auparavant par des applications spécialisées de tiers. La messagerie évoluée offre les fonctions suivantes : avis de livraison améliorés, messages plus longs et clavardage de groupe, transferts de fichiers prenant en charge des photos à plus haute résolution, des vidéos de plus longue durée et d'autres types de fichiers ainsi que boîte de réception et historique de conversation uniques.

BELL EST LA PREMIÈRE ENTREPRISE EN AMÉRIQUE DU NORD À INSTALLER DES MICROCELLULES SUR DES BOÎTES À JOURNAUX

Dans le cadre d'un partenariat exclusif conclu avec Metro News, Bell Mobilité installe des minipylônes de transmission sans fil, désignés sous le nom de « microcellules », sur des boîtes à journaux existantes. Cette solution novatrice permet à Bell d'augmenter rapidement et de manière rentable la capacité de notre réseau en utilisant des éléments existants du parc immobilier. Ces microcellules accroissent la capacité du réseau dans les zones à volume élevé, favorisant la fiabilité et accélérant la navigation durant les heures de pointe, ce qui contribue à améliorer la performance du réseau mobile LTE de Bell. La création de plus nombreux points d'accès LTE est une étape importante de la préparation des villes canadiennes en vue de la future connectivité de cinquième génération (5G). Bell a récemment installé des microcellules sur dix panneaux d'affichage d'Astral Affichage dans le grand Toronto.

BELL LANCE UNE SOLUTION DE CONNECTIVITÉ MONDIALE INTERNET DES OBJETS

En août 2017, Bell est devenue le premier télécommunicateur canadien à offrir la connectivité mondiale pour nos plateformes et applications Internet des objets (IdO) de pointe. La nouvelle solution de connectivité mondiale IdO de Bell offre à nos clients un accès ininterrompu à un réseau multinational et la capacité de gérer tous leurs appareils à l'étranger à distance au moyen d'une seule plateforme Web. Auparavant, lorsque les entreprises expédiaient des produits IdO dans un pays étranger, elles devaient physiquement faire passer la carte SIM des appareils à un télécommunicateur local. Dorénavant, en activant leurs produits avec les nouvelles cartes SIM de Bell, les clients peuvent, au moyen d'une seule plateforme Web, faire passer à distance leurs appareils aux réseaux de nos partenaires internationaux, au nombre de plus de 70, et recevoir un soutien local pour leurs appareils dans plus de 120 pays. Les clients internationaux ayant des actifs au Canada peuvent également utiliser les cartes SIM mondiales pour faire passer à distance leurs appareils au réseau de Bell, ce qui nous permet de leur offrir un soutien local.

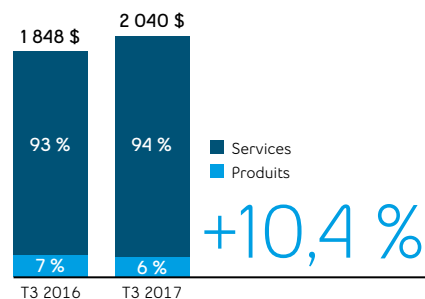
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

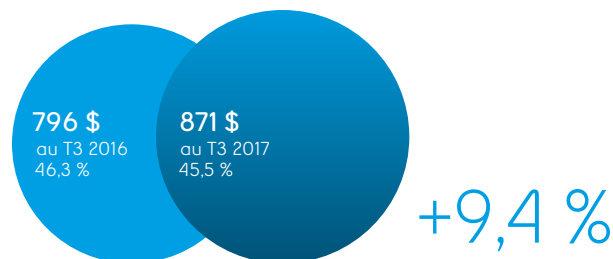


Services sans fil de Bell

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

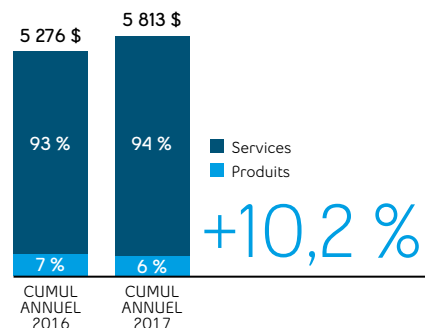
(BAIIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(BAIIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Croissance des abonnés des services postpayés ⁽¹⁾

+8,8 %

T3 2017 vs T3 2016

Activations nettes des services postpayés

117 182

au T3 2017

Taux de désabonnement des services postpayés au T3 2017

+1,16 %

Amélioration de 0,10 pt vs T3 2016

PMU combiné par mois

au T3 2017 : 69,78 \$
au T3 2016 : 67,76 \$

+3,0 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil au T1 2017 a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell au T2 2017 reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 901	1 711	190	11,1 %	5 424	4 900	524	10,7 %
Produits intersectoriels tirés des services	12	10	2	20,0 %	32	29	3	10,3 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	1 913	1 721	192	11,2 %	5 456	4 929	527	10,7 %
Produits d'exploitation tirés des produits externes	126	127	(1)	(0,8)%	354	345	9	2,6 %
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	1	–	1	n.s.	3	2	1	50,0 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits	127	127	–	–	357	347	10	2,9 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	2 040	1 848	192	10,4 %	5 813	5 276	537	10,2 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,4 % au T3 2017 et de 10,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle principalement de la croissance des produits tirés des services.

- **Les produits tirés des services** ont augmenté de 11,2 % au troisième trimestre de 2017 et de 10,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, de la croissance continue du PMU combiné et de la contribution de l'acquisition de MTS. L'augmentation du PMU combiné reflète la proportion accrue d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, la hausse des tarifs mensuels moyens surtout en raison de l'effet des initiatives en matière de modification des prix en 2016 et l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents combinée au nombre plus élevé d'abonnés des services LTE et LTE-A postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données et la demande pour des forfaits offrant plus de données. L'augmentation des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 et l'adoption plus généralisée des forfaits appels et textos « tout inclus » entraînant des frais d'utilisation excédentaire moindres.
- **Les produits d'exploitation tirés des produits** ont été stables au T3 2017, mais ils ont augmenté de 2,9 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016. La croissance des produits réalisée pour les neuf premiers mois de l'exercice découle de la proportion plus importante d'appareils plus coûteux dans notre chiffre d'affaires et de l'augmentation du nombre de mises à niveau et d'activations brutes, ainsi que de la contribution positive de l'acquisition de MTS, facteurs atténués en partie par des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché très concurrentiel.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 169)	(1 052)	(117)	(11,1)%	(3 273)	(2 947)	(326)	(11,1)%
BAIIA ajusté	871	796	75	9,4 %	2 540	2 329	211	9,1 %
Marge du BAIIA ajusté totale	42,7 %	43,1 %		(0,4) pt	43,7 %	44,1 %		(0,4) pt
Marge du BAIIA ajusté (produits tirés des services)	45,5 %	46,3 %		(0,8) pt	46,6 %	47,3 %		(0,7) pt

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 11,1 % tant au T3 2017 que pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- l'augmentation des dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, de la proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau, de la hausse des coûts des combinés et du nombre accru de mises à niveau subventionnées en raison du nombre plus important de contrats venus à échéance;
- l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, d'une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires, de la hausse des coûts des combinés, d'une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations et d'un nombre plus élevé d'activations brutes;
- l'acquisition de MTS;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux imputable à l'utilisation accrue des réseaux LTE et LTE-A;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 9,4 % au T3 2017 et de 9,1 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui reflète l'effet de la progression des produits d'exploitation résultant de l'accroissement de la clientèle d'abonnés et la croissance continue du PMU combiné ainsi que la contribution positive de l'acquisition de MTS, ce qui a été en partie atténué par l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation découlant principalement des investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a diminué à 45,5 % au T3 2017 et à 46,6 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 46,3 % au T3 2016 et à 47,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T3 2017	T3 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	69,78	67,76	2,02	3,0 %	67,60	65,04	2,56	3,9 %
Activations brutes	460 053	453 078	6 975	1,5 %	1 211 923	1 163 934	47 989	4,1 %
Services postpayés	390 985	381 630	9 355	2,5 %	1 026 993	974 022	52 971	5,4 %
Services prépayés	69 068	71 448	(2 380)	(3,3)%	184 930	189 912	(4 982)	(2,6)%
Activations (pertes) nettes	106 982	100 256	6 726	6,7 %	174 570	135 118	39 452	29,2 %
Services postpayés	117 182	107 265	9 917	9,2 %	241 575	202 918	38 657	19,1 %
Services prépayés	(10 200)	(7 009)	(3 191)	(45,5)%	(67 005)	(67 800)	795	1,2 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,32 %	1,41 %		0,09 pt	1,31 %	1,38 %		0,07 pt
Services postpayés	1,16 %	1,26 %		0,10 pt	1,14 %	1,18 %		0,04 pt
Services prépayés	2,95 %	2,86 %		(0,09) pt	3,15 %	3,17 %		0,02 pt
Abonnés ⁽¹⁾	9 008 273	8 380 949	627 324	7,5 %	9 008 273	8 380 949	627 324	7,5 %
Services postpayés ⁽¹⁾	8 243 446	7 578 334	665 112	8,8 %	8 243 446	7 578 334	665 112	8,8 %
Services prépayés	764 827	802 615	(37 788)	(4,7)%	764 827	802 615	(37 788)	(4,7)%

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil au T1 2017 a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell au T2 2017 reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

Le **PMU combiné** a augmenté de 3,0 %, à 69,78 \$, au T3 2017 et de 3,9 %, à 67,60 \$, depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016. L'augmentation du PMU combiné reflète la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale et le niveau élevé du PMU des services postpayés découlant de l'effet des modifications des prix en 2016, ainsi que la proportion accrue d'abonnés utilisant un téléphone intelligent et d'autres appareils de transmission de données dans notre clientèle totale, ce qui a accru la demande pour des forfaits offrant plus de données en raison de la consommation croissante des services de données, comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, les services bancaires mobiles, la messagerie, la télé mobile, et des services de divertissement comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. La croissance du PMU a également été favorablement touchée par la consommation accrue de données en raison des vitesses plus élevées favorisées par l'expansion continue de nos réseaux LTE et LTE-A. L'augmentation d'un exercice à l'autre du PMU combiné a été ralentie par l'incidence négative de la Décision de télécom CRTC 2016-171 ainsi que par l'incidence défavorable des forfaits offrant plus de données, des appels locaux et interurbains illimités et de la plus grande diversité de forfaits à partager.

Le **total des activations brutes dans le sans-fil** a augmenté de 1,5 % au T3 2017 et de 4,1 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes de services postpayés, contrebalancée en partie par la diminution des activations brutes de services prépayés.

- Les **activations brutes de services postpayés** ont augmenté de 2,5 % au T3 2017 et de 5,4 % depuis le début de l'exercice, en raison du leadership de Bell en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles, de la réalisation efficace des ventes grâce aux promotions ciblées dans tous nos canaux de vente au détail, ainsi que de la contribution de Bell MTS.
- Les **activations brutes de services prépayés** ont diminué de 3,3 % au T3 2017 et de 2,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Le **taux de désabonnement combiné dans le sans-fil** a diminué de 0,09 point pour s'établir à 1,32 % au T3 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration du taux de désabonnement des services postpayés, en partie contrebalancée par l'augmentation du taux de désabonnement des services prépayés. Pour les neuf premiers mois de 2017, le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil a diminué de 0,07 point pour s'établir à 1,31 % par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui reflète la diminution du taux de désabonnement tant des services postpayés que des services prépayés.

- Le **taux de désabonnement des services postpayés** a diminué de 0,10 point pour s'établir à 1,16 % au troisième trimestre et de 0,04 point pour s'établir à 1,14 % depuis le début de l'exercice, en raison de l'incidence positive de notre investissement constant dans la fidélisation de la clientèle et de l'amélioration de l'expérience client.
- Le **taux de désabonnement des services prépayés** a augmenté de 0,09 point pour s'établir à 2,95 % au T3 2017, en raison du niveau relativement stable des désactivations sur une clientèle d'abonnés en décroissance. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le taux de désabonnement des services prépayés a diminué de 0,02 point pour s'établir à 3,15 %, en raison de la diminution des désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre.

Les **activations nettes de services postpayés** ont augmenté de 9,2 % pour le trimestre considéré et de 19,1 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de l'augmentation des activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre accru de désactivations d'abonnés.

Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés** ont augmenté de 45,5 % au T3 2017, mais elles ont diminué de 1,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des pertes nettes d'abonnés au T3 2017 est principalement imputable au nombre moindre d'activations brutes.

La **clientèle des services sans fil** au 30 septembre 2017 totalisait 9 008 273 abonnés, ce qui comprend les abonnés acquis dans le cadre de l'acquisition de MTS, déduction faite des abonnés cédés à TELUS. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté pour s'établir à 92 % au T3 2017, contre 90 % au T3 2016.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- Une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de la modification des prix effectuée en 2016.
- L'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

Principaux faits récents touchant nos activités

EXPANSION DE LA ZONE DE COUVERTURE DU SERVICE DE FIBRE À LARGE BANDE

La zone de couverture du réseau de fibre à large bande de Bell rejoignait plus de 9,1 millions de foyers et d'entreprises à la fin du T3 2017, comprenant environ 3,6 millions d'emplacements de la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP), en hausse comparativement à 2,8 millions il y a un an. Notre programme à long terme lié à la fibre à large bande devrait être achevé à hauteur de 40 % d'ici la fin de 2017, avec plus de 3,7 millions d'emplacements dans 7 provinces, y compris la plupart des foyers et des entreprises à Toronto, disposant de liens directs de fibre optique.

NOUVEAU CENTRE DE SERVICE NATIONAL DANS LE CANADA ATLANTIQUE

Dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, Bell a l'intention de créer 150 nouveaux postes à temps plein au cours des 5 prochaines années au nouveau centre de service national situé à Frédéricton, afin de répondre aux exigences techniques de la clientèle d'entreprises dans le Canada atlantique et ailleurs au pays. Les nouveaux postes seront comblés notamment par des analystes techniques, commerciaux et en sécurité, des spécialistes de l'assurance qualité, des développeurs et des spécialistes de la gestion de projet.

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME DE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ WEB

Le 18 octobre 2017, Bell a annoncé un partenariat avec Akamai Technologies Inc. (Akamai), un chef de file mondial en matière de services de diffusion de contenu et de services en nuage, afin d'enrichir la gamme des solutions de sécurité Web intégrées que nous proposons à nos clients d'affaires. S'ajoutant aux solutions offertes par Bell pour aider les entreprises à augmenter leur productivité, à réduire les risques et à maximiser la différenciation de leurs services, les services de premier plan de sécurité en nuage, de performance Web et de solutions de diffusion de contenu multimédia d'Akamai renforcent notre capacité de détecter des menaces à la sécurité, de prévenir les attaques de façon proactive et d'aider les clients à optimiser leur présence en ligne.

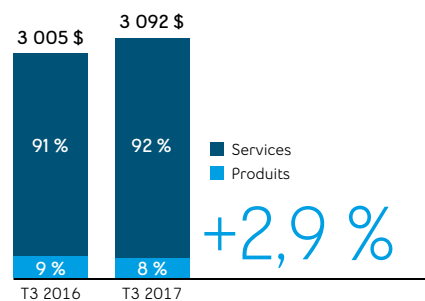
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

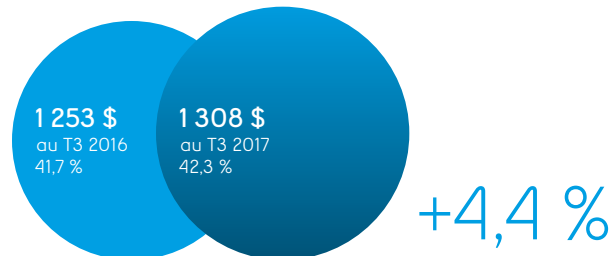


Services sur fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

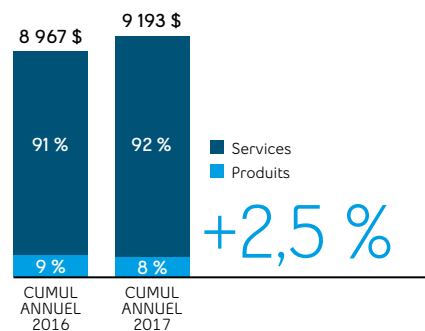
(% de la marge du BAlIA ajusté)



Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sur fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



Services de télé⁽¹⁾

+2,9 %

Croissance des abonnés
T3 2017 vs T3 2016

Service de télé IP

36 399

Total des activations nettes d'abonnés
au T3 2017

Services internet haute vitesse⁽¹⁾⁽²⁾

+8,8 %

Croissance des abonnés
T3 2017 vs T3 2016

Services internet haute vitesse

44 424

Total des activations nettes d'abonnés
au T3 2017

Abonnés des SAR⁽¹⁾

0,6 %

Hausse du nombre d'abonnés
au T3 2017

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 806	1 704	102	6,0 %	5 311	5 046	265	5,3 %
Services locaux et d'accès	796	766	30	3,9 %	2 384	2 336	48	2,1 %
Services interurbains	156	189	(33)	(17,5)%	491	563	(72)	(12,8)%
Autres services	53	39	14	35,9 %	152	137	15	10,9 %
Total des produits tirés des services externes	2 811	2 698	113	4,2 %	8 338	8 082	256	3,2 %
Produits intersectoriels tirés des services	49	50	(1)	(2,0)%	148	128	20	15,6 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	2 860	2 748	112	4,1 %	8 486	8 210	276	3,4 %
Services de données	106	129	(23)	(17,8)%	354	388	(34)	(8,8)%
Équipements et autres	123	126	(3)	(2,4)%	345	363	(18)	(5,0)%
Total des produits d'exploitation tirés des produits externes	229	255	(26)	(10,2)%	699	751	(52)	(6,9)%
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	3	2	1	50,0 %	8	6	2	33,3 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits	232	257	(25)	(9,7)%	707	757	(50)	(6,6)%
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 092	3 005	87	2,9 %	9 193	8 967	226	2,5 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 2,9 % au T3 2017 et de 2,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, du fait de la croissance des produits tirés des services de données, des services locaux et d'accès et des autres services, atténuée par la baisse des produits tirés des services interurbains et des produits d'exploitation tirés des produits.

Les produits tirés des services des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,1 % au T3 2017 et de 3,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle des acquisitions de MTS et de Q9 et de l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, ainsi que de l'augmentation du PMU par foyer. Cette croissance a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. Par ailleurs, l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, ont maintenu la pression sur les produits tirés des services.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 6,0 % au T3 2017 et de 5,3 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de l'acquisition de MTS, de la croissance du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP, de la majoration des tarifs des services résidentiels ainsi que des plus nombreuses solutions d'affaires reflétant l'acquisition de Q9 et la croissance des services sur protocole Internet (IP). Cette augmentation a été atténuée en partie par l'incidence défavorable des décisions réglementaires rendues par le CRTC relativement aux tarifs provisoires modifiés moindres pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. Les produits tirés des services de données ont aussi été négativement touchés par la baisse du nombre d'abonnés à la télé par satellite, par les baisses continues et les pressions concurrentielles sur les prix des services de données traditionnels dans nos marchés d'affaires et de gros ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services relativement aux services de télé et Internet résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.
- **Les produits tirés des services locaux et d'accès** ont augmenté de 3,9 % au T3 2017 et de 2,1 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de l'acquisition de MTS et des augmentations de tarifs de nos services résidentiels. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en

faveur des services sans fil et Internet, de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP, ainsi que des pressions concurrentielles continues sur les prix et de l'incidence négative de la Décision de télécom CRTC 2016-171.

- **Les produits tirés des services interurbains** ont diminué de 17,5 % au troisième trimestre de 2017 et de 12,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, par suite de la réduction des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires découlant de l'érosion au chapitre des SAR, du phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services Internet par contournement, des pressions continues sur les prix dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux ainsi que de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros, facteurs partiellement compensés par la contribution de l'acquisition de MTS.
- **Les produits tirés des autres services** ont augmenté de 35,9 % au troisième trimestre de 2017 et de 10,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de l'acquisition de MTS.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont diminué de 9,7 % au T3 2017 et de 6,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements du fait de la faiblesse du marché et de l'intensification de la concurrence dans le marché, facteurs compensés en partie par l'incidence positive de l'acquisition de MTS.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 784)	(1 752)	(32)	(1,8)%	(5 317)	(5 184)	(133)	(2,6)%
BAIIA ajusté	1 308	1 253	55	4,4 %	3 876	3 783	93	2,5 %
Marge du BAIIA ajusté	42,3 %	41,7 %		0,6 pt	42,2 %	42,2 %		-

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,8 % au T3 2017 et de 2,6 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'incidence des acquisitions de MTS et de Q9;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et à la production dans nos services de télé à l'appui d'un nombre accru d'abonnés, conjuguée aux augmentations contractuelles des prix;
- l'augmentation des dépenses liées au parc de véhicules occasionnée par la hausse des dépenses en carburant et pour la remise à neuf ainsi que l'augmentation des coûts des services publics.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant de la réduction de l'effectif, des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs et de la réduction des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle;
- la diminution du coût des produits vendus correspondant à la diminution des ventes de produits;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications en raison de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Les charges d'exploitation depuis le début de l'exercice ont également été négativement touchées par l'augmentation des frais de commercialisation dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés, atténuée en partie par les frais de publicité plus élevés qui avaient été engagés au T3 2016 en raison des Jeux olympiques d'été 2016 de Rio.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 4,4 % au T3 2017 et de 2,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016. La marge du BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 42,3 % au T3 2017, comparativement à 41,7 % à l'exercice précédent, et la marge du BAIIA ajusté depuis le début de l'exercice, de 42,2 %, est demeurée stable d'un exercice à l'autre. Cette augmentation du BAIIA ajusté reflète :

- la contribution des acquisitions de MTS et de Q9;
- la croissance continue de nos activités dans les services Internet et de télé IP dans un marché très concurrentiel;
- la gestion rigoureuse des coûts.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les décisions réglementaires défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et la Décision de télécom CRTC 2016-171;
- la baisse continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que la modification des prix découlant de la concurrence et la diminution des dépenses des clients dans notre marché d'affaires.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

Données

Internet haute vitesse

	T3 2017	T3 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	44 424	39 375	5 049	12,8 %	60 820	66 697	(5 877)	(8,8)%
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 763 101	3 458 160	304 941	8,8 %	3 763 101	3 458 160	304 941	8,8 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 229 470.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont augmenté de 12,8 % au T3 2017 en raison du nombre plus élevé d'activations brutes de services de détail principalement dans la zone de couverture de notre réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), de l'effet positif plus marqué des offres de forfaits pour le service de télé IP, de l'augmentation du nombre d'activations découlant du service Internet résidentiel que Virgin Mobile Canada a lancé en juillet 2016, du nombre plus élevé d'activations pour le retour en classe, des rabais plus généreux consentis pour la fidélisation de la clientèle ainsi que de la modeste croissance dans notre marché d'affaires. Par contre, pour les neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes ont diminué de 8,8 % par rapport à 2016, car ces facteurs ont été largement contrebalancés par l'augmentation du taux de désabonnement dans les services résidentiels découlant des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 30 septembre 2017 totalisait 3 763 101 abonnés, en hausse de 8,8 % par rapport à la fin du T3 2016, ce qui comprend les abonnés acquis de MTS.

Télé

	T3 2017	T3 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
Activations (pertes) nettes d'abonnés	1 738	(4 723)	6 461	136,8 %	(27 262)	7 377	(34 639)	(469,6)%
Service de télé IP	36 399	36 253	146	0,4 %	75 228	119 248	(44 020)	(36,9)%
Total d'abonnés ⁽¹⁾	2 825 754	2 745 873	79 881	2,9 %	2 825 754	2 745 873	79 881	2,9 %
Service de télé IP ⁽¹⁾	1 517 833	1 302 039	215 794	16,6 %	1 517 833	1 302 039	215 794	16,6 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services de télé a augmenté de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP).

Les activations nettes d'abonnés du service de télé IP sont demeurées essentiellement stables au troisième trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent; en effet, le nombre accru d'activations découlant du lancement de Fibe Alt Télé le 15 mai 2017, notre service de télé en continu et en direct qui repose sur une application, et le nombre plus élevé d'activations brutes de services de détail, principalement dans la zone de couverture de notre réseau FTTH, ont été contrebalancés par le nombre accru de désactivations imputable aux offres accrocheuses pour les forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe, l'expansion moindre de la zone de couverture en 2017, l'accélération de la substitution des services de télé traditionnelle par des services de contournement et le fait qu'un nombre moindre de clients délaissent la télé par satellite. Les facteurs négatifs exposés ci-dessus conjugués à l'incidence du nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin ont annulé les retombées positives de l'augmentation des activations brutes, ce qui a entraîné une diminution d'un exercice à l'autre de 36,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont diminué de 15,4 % au T3 2017 et de 8,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de la réduction du nombre de désactivations de services résidentiels attribuable au fait que notre clientèle est constituée d'abonnés plus âgés et que la migration vers les services de télé IP a été moins marquée. Cette diminution a été atténuée par l'incidence des offres promotionnelles accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) a augmenté de 6 461 au T3 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle du nombre stable d'activations nettes du service de télé IP et de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite. Par contre, pour les neuf premiers mois de l'exercice, le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé a diminué de 34 639 par rapport à la période correspondante de 2016, en raison de la diminution des activations nettes du service de télé IP, en partie compensée par la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés du service de télé IP au 30 septembre 2017 totalisaient 1 517 833, en hausse de 16,6 % comparativement à 1 302 039 à la fin du T3 2016, ce qui comprend les abonnés acquis de MTS.

Les abonnés du service Télé Satellite au 30 septembre 2017 totalisaient 1 307 921, en baisse de 9,4 % comparativement à 1 443 834 à la fin du T3 de l'exercice précédent.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 825 754 au 30 septembre 2017, représentant une augmentation de 2,9 % depuis la fin du troisième trimestre de 2016, ce qui comprend les abonnés acquis de MTS.

Services locaux et d'accès

	T3 2017	T3 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
ABONNÉS DES SAR								
Résidentiels ⁽¹⁾	3 275 589	3 317 124	(41 535)	(1,3)%	3 275 589	3 317 124	(41 535)	(1,3)%
D'affaires ⁽¹⁾	3 118 964	3 041 238	77 726	2,6 %	3 118 964	3 041 238	77 726	2,6 %
Total	6 394 553	6 358 362	36 191	0,6 %	6 394 553	6 358 362	36 191	0,6 %
Pertes nettes d'abonnés des SAR								
Résidentiels	(57 387)	(80 587)	23 200	28,8 %	(197 813)	(216 608)	18 795	8,7 %
D'affaires	(27 375)	(37 734)	10 359	27,5 %	(85 182)	(98 170)	12 988	13,2 %
Total	(84 762)	(118 321)	33 559	28,4 %	(282 995)	(314 778)	31 783	10,1 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des SAR a augmenté de 419 816 abonnés (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires).

Les pertes nettes au chapitre des SAR ont diminué de 28,4 % au T3 2017 et de 10,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison du nombre moindre de pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ainsi que des SAR d'affaires.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont diminué de 28,8 % au troisième trimestre de 2017 et de 8,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle du fait que nous avons réalisé des gains au chapitre de l'acquisition de clients et de la fidélisation de la clientèle pour les trois produits par foyer, de l'effet plus marqué de nos offres de forfaits pour le service de télé IP et de la diminution des désactivations d'abonnés. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet ainsi que l'inclusion des pertes nettes de Bell MTS.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR d'affaires ont diminué de 27,5 % au T3 2017 et de 13,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de la diminution des pertes nettes dans notre marché des petites entreprises conjuguée à la diminution des pertes dues à la concurrence dans nos marchés de gros et des grandes entreprises. Cette diminution a été atténuée par la réduction de la demande à l'égard de nouvelles lignes téléphoniques par nos grandes entreprises clientes.

Les abonnés des SAR au 30 septembre 2017 totalisaient 6 394 553, ce qui représente une augmentation de 0,6 % par rapport à 6 358 362 à la fin du T3 2016 et comprend les abonnés acquis de MTS. Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à la diminution de la clientèle d'abonnés des SAR de 6,4 % enregistrée au troisième trimestre de 2016.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accroissement de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- Le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- Une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés.
- Aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

3.3 Bell Média

Principaux faits récents touchant nos activités

TSN ET RDS DE BELL MÉDIA ACCROISSENT LEUR COUVERTURE DE LA LNH

TSN et RDS, les services anglophone et francophone de télé spécialisée dans les sports de Bell Média, élargissent leur couverture régionale de la LNH cette année; ainsi, TSN présentera 191 matchs de la saison régulière dans quatre marchés et RDS se prépare à diffuser 119 matchs des Canadiens de Montréal et des Sénateurs d'Ottawa. TSN présentera également au total 60 matchs de la saison régulière des Jets de Winnipeg aux téléspectateurs du Manitoba.

BELL MÉDIA FAIT L'ACQUISITION DES CHAÎNES SPÉCIALISÉES SÉRIES+ ET HISTORIA

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus pour faire l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. La transaction a une valeur approximative de 200 millions \$. Assujettie à des conditions de clôture, dont l'approbation du CRTC et du Bureau de la concurrence, la transaction devrait se conclure au milieu de 2018.

Séries+ est une chaîne de fiction présentant des séries dramatiques d'ici ainsi que des séries étrangères. Historia diffuse une variété de contenus originaux d'ici, dont des documentaires, des séries de télé-réalité et des séries dramatiques.

L'acquisition de Séries+ et d'Historia devrait renforcer notre compétitivité dans le paysage médiatique du Québec.

BELL MÉDIA ACQUIERT QUATRE STATIONS DE RADIO ONTARIENNES DE LARCHE COMMUNICATIONS

Le 9 août 2017, Bell Média a conclu une entente visant l'acquisition de quatre stations de radio FM en Ontario auprès de Larche Communications Inc. Sous réserve de l'approbation du CRTC, l'ajout de ces stations aux 105 propriétés iHeartRadio Canada que Bell Média détient déjà permettra d'accroître le rayonnement du réseau, déjà prépondérant dans l'industrie au pays.

CRAVE TV FAIT ÉQUIPE AVEC JUSTE POUR RIRE POUR CONCEVOIR DES ÉMISSIONS SPÉCIALES ORIGINALES DE MONOLOGUES COMIQUES

Le 26 septembre 2017, CraveTV, le service de télé en continu de Bell Média, a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Juste pour rire portant sur trois émissions spéciales originales de monologues comiques destinées à l'auditoire de diffusion en continu de CraveTV au Canada. Il s'agit de la première commande de CraveTV pour des émissions originales de monologues comiques, qu'elle diffusera en continu en 2018 et qui lui permettront d'ancrer sa collection très prisée d'émissions de monologues comiques.

PARTENARIAT DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DE PRODUCTION AVEC MOTION CONTENT GROUP

Le 11 septembre 2017, Bell Media Studios et Motion Content Group, la nouvelle société mondiale d'investissement en contenu et de gestion des droits de GroupM, ont uni leurs forces pour établir un partenariat en vue du développement stratégique et de la production d'émissions originales destinées aux marchés internationaux. Bell Media Studios et Motion Content Group travailleront de concert pour concevoir, financer et produire des émissions originales, scénarisées ou non, présentant du contenu dans des styles variés.

NOUVEAUX SUPER PANNEAUX NUMÉRIQUES D'ASTRAL AFFICHAGE À L'AÉROPORT PEARSON DE TORONTO

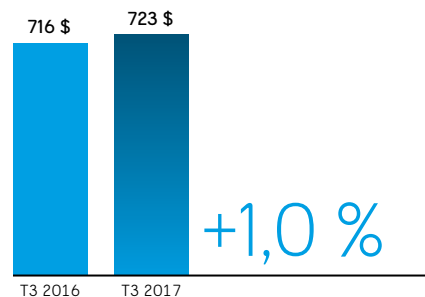
Le 2 août 2017, Astral Affichage, en partenariat avec l'aéroport international Pearson de Toronto, a dévoilé deux nouveaux super panneaux numériques grand format à proximité du plus important aéroport du pays. Ces nouvelles structures fournissent des renseignements sur l'aéroport et permettent de présenter de la publicité à des millions de navetteurs et de passagers chaque année. Les quatre faces des nouvelles structures publicitaires sont remarquées quotidiennement par près de 800 000 personnes. Ces deux nouvelles structures numériques permettent à Astral Affichage de renforcer sa position sur le marché de Toronto où elle compte plus de 40 faces numériques grand format. Astral Affichage est l'exploitant d'affichage publicitaire extérieur exclusif de l'aéroport international Pearson de Toronto.

Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

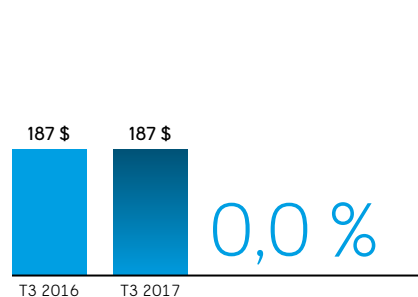
Bell Média Produits

(en millions de dollars)



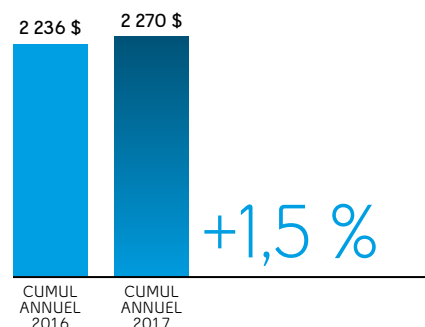
Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



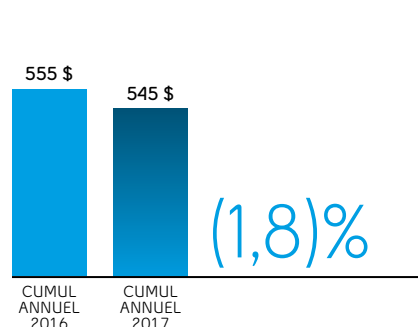
Bell Média Produits

(en millions de dollars)



Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien le plus regardé

10 des 20 émissions les plus regardées

par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale au T3 2017 (saison d'été)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	611	616	(5)	(0,8)%	1 946	1 939	7	0,4 %
Produits intersectoriels	112	100	12	12,0 %	324	297	27	9,1 %
Total des produits tirés de Bell Média	723	716	7	1,0 %	2 270	2 236	34	1,5 %

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,0 % au troisième trimestre de 2017 et de 1,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté d'un exercice à l'autre au T3 2017, mais ont diminué pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance réalisée au T3 2017 découle de l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur en raison de la contribution des nouveaux contrats obtenus et de l'acquisition de Cieslok Media en janvier 2017. La faiblesse continue du marché et la diminution des cotes d'écoute ont eu une incidence négative sur les produits tirés de la publicité dans nos plateformes de télé traditionnelle et spécialisée ainsi que nos stations de radio. Ces pressions ont été atténuées par les retombées favorables d'un exercice à l'autre sur la télé traditionnelle du retour des budgets de publicité à la suite du glissement en 2016 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'été 2016 de Rio. La diminution des produits tirés de la publicité depuis le début de l'exercice a également été négativement touchée par la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de la croissance de la clientèle d'abonnés de la gamme de produits GO de Télé Partout et de CraveTV ainsi que des augmentations de tarifs lors des renouvellements de contrats. La croissance des produits tirés des frais d'abonnement depuis le début de l'exercice reflète également les retombées favorables de l'élargissement du service TMN en un service national de télé payante en mars 2016.

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(536)	(529)	(7)	(1,3)%	(1 725)	(1 681)	(44)	(2,6)%
BAIIA ajusté	187	187	–	–	545	555	(10)	(1,8)%
Marge du BAIIA ajusté	25,9 %	26,1 %		(0,2) pt	24,0 %	24,8 %		(0,8) pt

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,3 % au troisième trimestre de 2017 et de 2,6 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu principalement associés à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV et de la télé payante, du renouvellement d'ententes pour la télé spécialisée, des charges accrues découlant de l'acquisition de Cieslok Media dans l'affichage extérieur ainsi que de l'exécution des nouveaux contrats obtenus. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été partiellement atténuée par la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable principalement à la réduction de l'effectif.

Le BAIIA ajusté de Bell Média est demeuré stable au T3 2017 par rapport à l'exercice précédent, la croissance des produits d'exploitation combinée aux économies liées à la main-d'œuvre ayant compensé la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. Cependant, depuis le début de l'exercice, ces facteurs ont été plus que contrebalancés par l'effet des pressions sur les produits tirés de la publicité découlant principalement de l'incidence négative de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL, ce qui s'est traduit par une baisse de 1,8 % du BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de l'exercice.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 13^e saison d'été consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs et chez les téléspectateurs dans les tranches cibles des 18 à 49 ans et des 25 à 54 ans. CTV est en tête des réseaux canadiens, avec 10 des 20 émissions les plus regardées pour l'ensemble des téléspectateurs.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophones, Bell Média a rejoint 82 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne. Bell Média compte 5 des 10 chaînes anglophones de télé spécialisée dans le divertissement et de télé payante les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans (Space, Discovery, TMN, Comedy et CP24).
- Au Québec, Bell Média a conservé sa position de leader des marchés francophones de la télé spécialisée et de la télé payante, l'auditoire atteignant 70 % des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne.
- Bell Média est demeurée le chef de file sur la scène numérique parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant 67 % de l'auditoire des médias numériques avec en moyenne 21 millions de visiteurs uniques par mois, 1,1 milliard de minutes de visionnement et 358 millions de vidéos regardées.
- Bell Média est demeurée le premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant en moyenne 17,8 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 77,1 millions d'heures de contenu.
- Astral Affichage est l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et de plus de 31 000 faces d'affichage installées de manière stratégique dans les marchés de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de TMN, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique décrit comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette⁽¹⁾

	AU 30 SEPTEMBRE 2017	AU 31 DÉCEMBRE 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	6 083	4 887	1 196	24,5 %
Dette à long terme	18 456	16 572	1 884	11,4 %
Actions privilégiées ⁽²⁾	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 979)	(853)	(1 126)	n.s.
Dette nette	24 562	22 608	1 954	8,6 %

n.s. : non significatif

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2017 et en 2016 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

L'augmentation de 3 080 millions \$ de la dette totale comprenant la dette à court terme et la dette à long terme s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-40, série M-44, série M-45 et série M-46, d'un montant en capital total de 700 millions \$, de 1 milliard \$, de 500 millions \$ et de 800 millions \$, respectivement;
- l'augmentation de notre dette de 972 millions \$ en raison de l'acquisition de MTS;
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 56 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement d'emprunts aux termes de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie de 480 millions \$;
- le remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$;
- la diminution nette de 118 millions \$ de nos obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres dettes.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 126 millions \$ découle principalement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 5 700 millions \$, de l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 1 839 millions \$ (déduction faite des remboursements) et du montant de 323 millions \$ découlant de la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement de 2 934 millions \$, les dividendes de 1 960 millions \$ payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de BCE, le montant de 1 635 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement aux acquisitions de MTS et de Cieslok Media et le montant de 179 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions.

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONS
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	870 706 332
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	1 995 896
Actions émises en vertu du régime d'épargne des employés (REE)	91 731
Actions émises pour l'acquisition de MTS	27 642 714
En circulation au 30 septembre 2017	900 436 673

OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	3 027 986	59
Exercées ⁽¹⁾	(1 995 896)	46
Objet d'une renonciation	(239 498)	58
En circulation au 30 septembre 2017	11 034 754	55
Exercables au 30 septembre 2017	2 573 950	45

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 était de 60 \$.

4.3 Flux de trésorerie

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 233	1 943	290	14,9 %	5 700	5 123	577	11,3 %
Dépenses d'investissement	(1 040)	(976)	(64)	(6,6)%	(2 934)	(2 778)	(156)	(5,6)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(21)	(34)	13	38,2 %	(94)	(105)	11	10,5 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(13)	-	-	(34)	(35)	1	2,9 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	24	31	(7)	(22,6)%	128	98	30	30,6 %
Flux de trésorerie disponibles	1 183	951	232	24,4 %	2 766	2 303	463	20,1 %
Acquisitions d'entreprises	-	-	-	-	(1 635)	(246)	(1 389)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(24)	(31)	7	22,6 %	(128)	(98)	(30)	(30,6)%
Cessions d'entreprises	-	2	(2)	(100,0)%	-	20	(20)	(100,0)%
Diminution des placements	-	22	(22)	(100,0)%	-	22	(22)	(100,0)%
Prêt consenti à une partie liée	-	(510)	510	100,0 %	-	(510)	510	100,0 %
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	-	-	-	-	323	-	323	n.s.
Autres activités d'investissement	(37)	(21)	(16)	(76,2)%	(51)	(1)	(50)	n.s.
(Diminution) augmentation des effets à payer et des avances bancaires	(379)	4	(383)	n.s.	56	902	(846)	(93,8)%
Augmentation (réduction) des créances clients titrisées	-	305	(305)	(100,0)%	(10)	305	(315)	n.s.
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 515	1 497	18	1,2 %	3 011	2 244	767	34,2 %
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(142)	(812)	670	82,5 %	(1 218)	(2 392)	1 174	49,1 %
Émission d'actions ordinaires	4	6	(2)	(33,3)%	93	98	(5)	(5,1)%
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(38)	(15)	(23)	n.s.	(179)	(94)	(85)	(90,4)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(646)	(594)	(52)	(8,8)%	(1 866)	(1 712)	(154)	(9,0)%
Autres activités de financement	(14)	(26)	12	46,2 %	(36)	(61)	25	41,0 %
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 422	778	644	82,8 %	1 126	780	346	44,4 %

n.s. : non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2017 ont augmenté de 290 millions \$ par rapport au T3 2016, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, de l'amélioration du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, partiellement contrebalancées par l'augmentation des paiements d'intérêts, facteurs qui découlent tous de la contribution de MTS.

L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 577 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent traduit l'amélioration du fonds de roulement, la hausse du BAIIA ajusté et la diminution des paiements au titre des indemnités de départ d'employés, partiellement contrebalancées par l'augmentation des paiements d'intérêts, facteurs qui découlent tous de la contribution de MTS.

Les flux de trésorerie disponibles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice en 2017 ont augmenté de 232 millions \$ et de 463 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement accrues.

Dépenses d'investissement

	T3 2017	T3 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	186	195	9	4,6 %	513	540	27	5,0 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>9,1 %</i>	<i>10,6 %</i>		<i>1,5 pt</i>	<i>8,8 %</i>	<i>10,2 %</i>		<i>1,4 pt</i>
Services sur fil de Bell	820	756	(64)	(8,5)%	2 329	2 158	(171)	(7,9)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>26,5 %</i>	<i>25,2 %</i>		<i>(1,3) pt</i>	<i>25,3 %</i>	<i>24,1 %</i>		<i>(1,2) pt</i>
Bell Média	34	25	(9)	(36,0)%	92	80	(12)	(15,0)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>4,7 %</i>	<i>3,5 %</i>		<i>(1,2) pt</i>	<i>4,1 %</i>	<i>3,6 %</i>		<i>(0,5) pt</i>
BCE	1 040	976	(64)	(6,6)%	2 934	2 778	(156)	(5,6)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>18,3 %</i>	<i>18,1 %</i>		<i>(0,2) pt</i>	<i>17,5 %</i>	<i>17,3 %</i>		<i>(0,2) pt</i>

Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 64 millions \$ et de 156 millions \$ au T3 2017 et pour les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) se sont établies à 18,3 % et à 17,5 % au T3 2017 et depuis le début de l'exercice, respectivement, comparativement à 18,1 % et à 17,3 % aux périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent. La croissance des dépenses d'investissement reflète les dépenses d'investissement plus élevées dans nos secteurs du sur-fil et des médias, atténuées par les dépenses d'investissement moins élevées dans notre secteur du sans-fil, et se détaille comme suit :

- des dépenses plus élevées dans le secteur du sur-fil de 64 millions \$ et de 171 millions \$ au T3 2017 et depuis le début de l'exercice, respectivement, du fait de notre investissement constant dans le déploiement du réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend le déploiement de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres zones urbaines ainsi que le début de la construction du réseau FTTP à Montréal, qui a été annoncée le 27 mars 2017. La croissance des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre reflète également l'incidence de l'acquisition et de l'intégration de MTS;
- des dépenses d'investissement plus élevées chez Bell Média de 9 millions \$ au T3 2017 et de 12 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, en raison de l'acquisition de Cieslok Media, de l'exécution des contrats obtenus par Astral Affichage ainsi que de la modernisation des studios de diffusion et du matériel de production télévisuelle de Bell Média;
- des dépenses d'investissement moins élevées dans le sans-fil de 9 millions \$ au T3 2017 et de 27 millions \$ depuis le début de l'exercice, en raison du rythme de nos dépenses plus lent par rapport à l'exercice précédent, ce qui a été en partie contrebalancé par l'acquisition et l'intégration de MTS. Nos dépenses d'investissement dans le sans-fil reflètent la poursuite du déploiement du réseau mobile LTE-A et l'achèvement substantiel de notre réseau 4G LTE, qui atteignaient 82 % et 99 % de la population canadienne, respectivement, au 30 septembre 2017. En outre, nous avons concentré nos efforts sur l'accélération des vitesses de transmission par l'agrégation de porteuses, sur l'amélioration de l'expérience client et sur le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture, la qualité du signal et la capacité en données.

Acquisitions d'entreprises

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus une transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction a permis à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1^{er} mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

Prêt consenti à une partie liée

Le 3 octobre 2016, BCE a acquis la tranche restante de 64,6 % des actions émises et en circulation de Q9 qu'elle ne détenait pas déjà, pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 170 millions \$. Au T3 2016, avant la conclusion de la transaction, Bell Canada a consenti un prêt de 510 millions \$ à Q9 pour le remboursement de sa dette.

Cession d'actifs incorporels et d'autres actifs

Au T2 2017, BCE a conclu la cession annoncée précédemment d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS, pour un produit total de 323 millions \$.

Instruments d'emprunt

2017

Au troisième trimestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt pour un montant de 994 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-40 et série M-46, d'un montant en capital de 700 millions \$ et de 800 millions \$, respectivement, contrebalancée partiellement par le remboursement d'effets à payer de 379 millions \$ (déduction faite des émissions) et des paiements de 127 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Pour les neuf premiers mois de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 839 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-40, série M-44, série M-45 et série M-46, d'un montant en capital de 700 millions \$, de 1 milliard \$, de 500 millions \$ et de 800 millions \$, respectivement, et de l'émission d'effets à payer de 56 millions \$ (déduction faite des remboursements). Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie, des paiements de 387 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et le remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$.

2016

Au troisième trimestre de 2016, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 994 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-42 et série M-43, d'un montant en capital de 850 millions \$ et de 650 millions \$, respectivement, et de l'augmentation de 305 millions \$ de nos emprunts garantis par des créances clients, partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-18, d'un montant en capital de 700 millions \$, et par les paiements de 111 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Pour les neuf premiers mois de 2016, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 059 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-41, série M-42 et série M-43, d'un montant en capital de 750 millions \$, de 850 millions \$ et de 650 millions \$, respectivement, de l'émission d'effets à payer de 902 millions \$ (déduction faite des remboursements) et de l'augmentation de 305 millions \$ de nos emprunts garantis par des créances clients. Ces émissions ont été en partie contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-18, série M-19 et série M-23, et des débetures, série M-32, d'un montant en capital de 700 millions \$, de 200 millions \$, de 500 millions \$ et de 500 millions \$, respectivement, ainsi que par le remboursement des débetures, série M-38, d'un montant en capital de 150 millions \$, et les paiements de 348 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires

Au troisième trimestre de 2017, les dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires ont été majorés de 52 millions \$ par rapport au T3 2016, en raison d'un dividende plus élevé payé au T3 2017, de 0,7175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,6825 \$ par action ordinaire au T3 2016 et d'un nombre d'actions ordinaires en circulation plus élevé principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.

Pour les neuf premiers mois de 2017, les dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires ont été majorés de 154 millions \$ par rapport à 2016, en raison d'un dividende plus élevé payé pour les neuf premiers mois de 2017, de 2,1175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 2,015 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent et d'un nombre d'actions ordinaires en circulation plus élevé principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC), dans les AERG de 643 millions \$. Cette variation découle d'une hausse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2017, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2017. Ce profit a été partiellement contrebalancé par un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et PNDPC, dans les AERG de 150 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2017, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et PNDPC, dans les AERG de 276 millions \$ et de 1 622 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,4 % au 30 septembre 2016, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2016 et à 4,2 % au 31 décembre 2015. La perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	129	129	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	127	132	136	145
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	20 667	22 518	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
30 septembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(29)	–	(29)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	99	(56)
31 décembre 2016					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché, telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les AERG et sont reclassés au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat lorsqu'ils sont réalisés ou lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat.

Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir les emprunts en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 10, *Dette*, dans les états financiers du T3 2017 de BCE.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 2 millions \$ comptabilisé en résultat net au 30 septembre 2017 et un profit (une perte) de 156 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 30 septembre 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 345	\$ CA	2 905	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	240	\$ CA	312	2017	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	901	\$ CA	1 172	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	97	\$ US	75	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	542	\$ CA	678	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	109	\$ CA	139	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ CA	56	\$ US	44	2017	Transactions prévues
Économique	\$ US	81	\$ CA	108	2017-2018	Transactions prévues

Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 24 millions \$ du bénéfice net au 30 septembre 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2017 était de 12 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

4.7 Liquidité

Au T3 2017, Bell Canada a prorogé l'échéance de sa facilité renouvelable engagée de 2,5 milliards \$, la faisant passer de novembre 2021 à novembre 2022, et celle de sa facilité engagée liée à l'expansion de 1 milliard \$, la faisant passer de novembre 2019 à novembre 2020.

Le 1^{er} novembre 2017, après la fin du trimestre, Bell Canada a prorogé l'échéance de son programme de créances clients titrisées de 1,3 milliard \$, le faisant passer du 31 décembre 2018 au 1^{er} novembre 2020.

Tous nos autres besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

Engagements (arrangements hors bilan)

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus pour faire l'acquisition des chaînes spécialisées francophones *Séries+* et *Historia*. La transaction a une valeur approximative de 200 millions \$. Assujettie à des conditions de clôture, dont l'approbation du CRTC et du Bureau de la concurrence, la transaction devrait se conclure au milieu de 2018.

En raison de l'acquisition de MTS, nos engagements en vertu de contrats de location simple et nos obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$ le 17 mars 2017.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2017.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2017			2016				2015
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Services	5 322	5 335	5 051	5 169	5 025	4 988	4 908	5 053
Produits	356	364	333	533	382	352	362	550
Total des produits d'exploitation	5 678	5 699	5 384	5 702	5 407	5 340	5 270	5 603
BAlIA ajusté	2 366	2 381	2 214	2 121	2 236	2 268	2 163	2 073
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	(36)	(84)	(11)	(25)	(57)	(42)	(152)
Amortissement des immobilisations corporelles	(765)	(769)	(722)	(719)	(706)	(713)	(739)	(731)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(208)	(211)	(185)	(165)	(161)	(156)	(149)	(136)
Bénéfice net	817	811	725	699	800	830	758	542
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	770	762	679	657	752	778	707	496
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,86	0,84	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58
Dilué	0,86	0,84	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58
Éléments inclus dans le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(17)	(27)	(65)	(9)	(20)	(44)	(31)	(112)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	–	–	(14)	(1)	(12)	(2)	12	(1)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	(12)	(3)	–	–	–	–	(8)	(6)
Bénéfice net ajusté	799	792	758	667	784	824	734	615
BPA ajusté	0,88	0,88	0,87	0,76	0,91	0,94	0,85	0,72
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	900,4	900,1	875,7	870,5	869,9	869,1	867,1	853,5

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE.

Loi sur les télécommunications

SERVICE D'ACCÈS DE GROS OBLIGATOIRE AUX RÉSEAUX FTTP

Le 29 août 2017, dans l'Ordonnance de télécom CRTC 2017-312, le CRTC a déterminé que les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés doivent être offerts, provisoirement, par Bell Canada et certains autres fournisseurs de services de télécommunications aux concurrents en Ontario et au Québec, et a établi les tarifs provisoires pour ces services. Les tarifs provisoires déterminés par le CRTC pour notre service sont essentiellement similaires à ceux que nous avons proposés. Les tarifs définitifs ne sont toutefois pas encore déterminés. Si les tarifs définitifs imposés pour notre nouveau service d'accès haute vitesse de gros dégroupé diffèrent considérablement des tarifs que nous avons proposés, cela pourrait favoriser la position commerciale de nos concurrents et avoir une incidence sur notre stratégie d'investissement.

Loi sur la radiodiffusion

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES

Le 15 mai 2017, le CRTC a publié des décisions dans lesquelles il renouvelle les licences pour les services de télévision des grands groupes de médias de langue anglaise et de langue française, notamment celles détenues par Bell Média. Aucune condition de licence défavorable n'a été imposée qui aurait pu nuire à nos activités et à notre performance financière.

Plusieurs associations qui représentent des groupes de création et, dans le cas des décisions portant sur la télévision de langue française, le gouvernement du Québec, ont déposé des requêtes conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* pour que le Cabinet fédéral annule ces décisions ou les renvoie au CRTC pour réexamen.

Le 14 août 2017, le Cabinet fédéral a renvoyé les décisions au CRTC pour réexamen afin de s'assurer que des niveaux de contribution appropriés soient prévus pour la création et la présentation d'émissions d'intérêt national, d'émissions originales de langue française et d'émissions de musique, ainsi que de courts métrages et de documentaires. Le processus de révision du CRTC s'étalera sur plusieurs mois et, dans l'intervalle, les décisions demeurent en vigueur. Si des conditions de licence défavorables sont imposées, cela pourrait nuire aux activités et à la performance financière de Bell Média.

LE CRTC FAIT RAPPORT SUR LES MODÈLES DE DISTRIBUTION DE PROGRAMMATION DE L'AVENIR

Le 27 septembre 2017, faisant suite à une recommandation de la ministre du Patrimoine canadien, le gouverneur en conseil a émis une directive à l'intention du CRTC, demandant à ce dernier d'examiner le ou les modèles de distribution de programmation susceptibles d'exister dans l'avenir, la façon dont les Canadiens accèderont à cette programmation ainsi que la mesure dans laquelle ces modèles pourront garantir un marché intérieur dynamique capable de soutenir la création, la production et la distribution continues d'une programmation canadienne, y compris une programmation originale dans les domaines du divertissement et de l'information. Le 12 octobre 2017, le CRTC a entrepris sa consultation publique et a fixé au 24 novembre 2017 la date limite de réception des observations. Le CRTC a indiqué son intention de publier d'autres documents et précisions lors de la deuxième phase de la consultation, en se fondant sur les observations reçues au cours de la consultation initiale. Le CRTC est tenu de remettre son rapport au plus tard le 1^{er} juin 2018. La ministre du Patrimoine canadien a indiqué que le rapport du CRTC constituerait une source d'inspiration pour la révision de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*. Pour l'instant, il est impossible de déterminer clairement de quelle manière le rapport du CRTC, ou une future révision législative, pourrait toucher nos activités.

Loi sur la radiocommunication

CONSULTATION SUR LA BANDE DE 600 MHz

Dans le cadre de son initiative visant à réattribuer la bande de radiodiffusion de 600 mégahertz (MHz) pour le service mobile, en avril 2017, le ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a annoncé et publié le nouveau plan d'allotissement pour la télévision numérique (TVN) élaboré conjointement avec les États-Unis. Le plan d'allotissement pour la TVN prévoit un allotissement pour chaque station de télévision canadienne existante de puissance régulière et de faible puissance en exploitation depuis le 3 août 2015. La réattribution de la bande de 600 MHz aura une incidence sur les stations de télédiffusion existantes de Bell Média, qui devront assurer la transition aux bandes de fréquences de rechange. L'ampleur de cette incidence n'est pas connue pour l'instant.

Le 4 août 2017, ISDE a publié un document de consultation afin de recueillir des commentaires sur un cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant la mise aux enchères relatives aux licences de spectre de la bande de 600 MHz. La date de la mise aux enchères n'est pas encore déterminée. Le document de consultation indique que ISDE propose de mettre aux enchères 70 MHz du spectre au moyen d'une structure d'enchères combinatoires au cadran semblable à la structure employée lors de la mise aux enchères du spectre des bandes de 700 MHz et de 2 500 MHz. Les licences de spectre seront délivrées selon les zones de service de niveau 2 (essentiellement provinciales et régionales) et de niveau 4 dans le Nord canadien (essentiellement sur une base régionale dans le Nord).

ISDE propose également que 30 MHz du spectre (en trois blocs appariés distincts) soient réservés aux entités admissibles au spectre réservé qui sont des soumissionnaires ayant une part du marché national des abonnés du service sans fil de moins de 10 %, qui sont inscrits auprès du CRTC en tant que fournisseurs de service dotés d'installations et qui fournissent déjà un service commercial de télécommunications au grand public dans la zone de licence visée, en date de la présentation de la demande à participer à la mise aux enchères (« entités admissibles au spectre réservé »). Les 40 MHz qui restent (en quatre blocs appariés distincts) seraient ouverts à tous les soumissionnaires. ISDE propose que les licences mises aux enchères soient assorties d'une période de validité de 20 ans, mais qu'elles soient transférables seulement à une entité admissible au spectre réservé pendant les cinq premières années de la durée de la licence. Par ailleurs, les licences feront l'objet de certaines exigences de déploiement qui imposent aux titulaires de desservir un certain pourcentage des citoyens de chacune des zones de service dans les 5, 10 et 20 années suivant la délivrance des licences.

Bien que l'incidence générale de ces politiques ne soit pas connue pour l'instant, les dispositions sur le spectre réservé énoncées dans le document de consultation limitent la portion du spectre pour lequel Bell Mobilité peut soumissionner.

CONSULTATION SUR LES PERSPECTIVES DU SPECTRE DE 2018 À 2022

Le 6 octobre 2017, ISDE a lancé une consultation intitulée « Consultation sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022 ». Le résultat de cette consultation devrait servir de feuille de route de l'approche adoptée par ISDE pour veiller à ce que le spectre soit disponible au cours des cinq prochaines années. Parmi les aspects sur lesquels ISDE sollicite des commentaires, mentionnons les suivants : les changements qui devraient être apportés à son système de licences, des points de vue sur la plus grande demande de spectre, les nouveaux développements technologiques et les tendances ainsi que les mesures opérationnelles qui permettraient d'aborder la question de la plus grande demande de spectre. Il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence, le cas échéant, de cette consultation sur nos activités.

7 Risques d'entreprise

Par risque, on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible contre des événements et des attaques, comme les cybermenaces et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;

- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée des chaînes francophones spécialisées Séries+ et Historia auprès de Corus sont assujettis à certaines conditions de clôture, à certains droits de résiliation ainsi qu'à d'autres risques et incertitudes, notamment l'approbation du CRTC et du Bureau de la concurrence, et rien ne garantit que les avantages anticipés de l'acquisition proposée seront réalisés.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2016 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2016 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2016 de BCE, lesquelles sections 4.7 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire* et dans la rubrique 7, *Risques d'entreprise* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2017 de BCE, ainsi que dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges* et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire* du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T3 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2017. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les états financiers du T3 2017 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme et l'interprétation qui suivent ont été publiées par l'IASB, mais n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	<p>Cette norme établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de biens et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'IAS 17, <i>Contrats de location</i>, ou celui d'autres IFRS. Conformément à IFRS 15, les produits sont comptabilisés à un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de la fourniture de biens ou de services à un client, en suivant les cinq étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Identifier le contrat conclu avec le client.2. Identifier les différentes obligations de prestation du contrat.3. Déterminer le prix de transaction.4. Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat.5. Comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation. <p>La nouvelle norme fournit également des directives sur les relations dans le cadre desquelles l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire, les licences de propriété intellectuelle, les coûts du contrat ainsi que sur l'évaluation et la comptabilisation des profits ou des pertes à la vente de certains actifs non financiers comme les immobilisations corporelles. De plus, la nouvelle norme comportera des obligations d'information supplémentaires à fournir.</p>	<p>IFRS 15 aura principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services et dont nous comptabilisons les coûts liés à l'obtention et à l'exécution d'un contrat.</p> <p>Dans le cadre des accords de prestations multiples, bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée d'un contrat sera en grande partie inchangé, les produits des activités ordinaires attribués à un élément livré ne seront plus limités au montant non conditionnel. Cette situation pourrait permettre de devancer la comptabilisation des produits des activités ordinaires avant l'obtention des entrées de trésorerie afférentes et entraîner la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant qui serait réalisé pendant la durée des contrats conclus avec des clients.</p> <p>Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. L'élaboration, les tests et la mise en œuvre des modifications et des améliorations à apporter à nos systèmes de technologie de l'information, à nos processus d'affaires et à nos systèmes de contrôle interne existants sont en cours. De plus, une équipe affectée à ce projet qui tire parti des ressources clés de l'ensemble de la société est en place afin d'effectuer les modifications nécessaires.</p> <p>Nous prévoyons poursuivre les tests et le processus de validation des données jusqu'à la fin de 2017 et être en mesure de présenter une estimation préliminaire de l'incidence d'IFRS 15 dans notre rapport annuel 2017. Par conséquent, nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous prévoyons que l'incidence la plus marquée de la nouvelle norme se fera sentir dans notre secteur Services sans fil de Bell. Même si le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée des contrats conclus avec des clients ne devrait pas changer de façon importante, la comptabilisation des produits des activités ordinaires sera devancée pour certains contrats conclus avec des clients et une proportion plus importante des produits des activités ordinaires sera classée dans les produits d'exploitation tirés des produits. De plus, un actif sur contrat lié aux produits initiaux non facturés et un passif d'impôt correspondant seront présentés dans l'état consolidé de la situation financière.</p>	<p>Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, selon une approche rétrospective intégrale pour toutes les périodes présentées au cours de la période d'adoption ou selon une approche rétrospective modifiée.</p>

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
L'interprétation 23 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC 23) – Incertitude relative aux traitements fiscaux	IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément ou ensemble, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances.	Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur nos états financiers.	Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2019, selon une approche rétrospective intégrale ou une approche rétrospective modifiée, et l'application anticipée est permise.

8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T3 2017	T3 2016	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016
Bénéfice net	817	800	2 353	2 388
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	23	25	143	124
Amortissement des immobilisations corporelles	765	706	2 256	2 158
Amortissement des immobilisations incorporelles	208	161	604	466
Charges financières				
Charge d'intérêts	242	227	714	663
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	20	54	61
Autres charges (produits)	56	13	40	(51)
Impôt sur le résultat	237	284	797	858
BAIIA ajusté	2 366	2 236	6 961	6 667
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 678</i>	<i>5 407</i>	<i>16 761</i>	<i>16 017</i>
Marge du BAIIA ajusté	41,7 %	41,4 %	41,5 %	41,6 %

Bénéfice net ajusté et BPA ajusté

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T3 2017		T3 2016		CUMUL ANNUEL 2017		CUMUL ANNUEL 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	770	0,86	752	0,87	2 211	2,48	2 237	2,58
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	17	0,01	20	0,03	109	0,12	95	0,11
Pertes nettes sur placements	–	–	12	0,01	14	0,01	2	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	12	0,01	–	–	15	0,02	8	0,01
Bénéfice net ajusté	799	0,88	784	0,91	2 349	2,63	2 342	2,70

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T3 2017	T3 2016	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 233	1 943	5 700	5 123
Dépenses d'investissement	(1 040)	(976)	(2 934)	(2 778)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(21)	(34)	(94)	(105)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(13)	(34)	(35)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	24	31	128	98
Flux de trésorerie disponibles	1 183	951	2 766	2 303

Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 SEPTEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Dettes à court terme	6 083	4 887
Dettes à long terme	18 456	16 572
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 979)	(853)
Dettes nettes	24 562	22 608

Ratio de levier financier net

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. La charge d'intérêts nettes correspond à la charge d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur les actions privilégiées, comme il est présenté dans nos comptes de résultat.

Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils sans fil, les tablettes ou les produits Internet sans fil) assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

8.3 Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des affaires financières de BCE Inc. ont limité l'étendue de la conception de nos contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en excluant les contrôles, les politiques et les procédures de MTS, que nous avons acquise le 17 mars 2017. La contribution des activités acquises de MTS à nos états financiers consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est établie à 3 % des produits des activités ordinaires consolidés et à 3 % du bénéfice net consolidé. En outre, au 30 septembre 2017, les actifs courants des activités acquises de MTS représentaient environ 2 % des actifs courants consolidés et leurs passifs courants représentaient environ 2 % des passifs courants consolidés. Les actifs non courants des activités acquises de MTS représentaient environ 8 % des actifs non courants consolidés et leurs passifs non courants représentaient environ 3 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de MTS sera achevée au premier trimestre de 2018.

Des précisions sur l'acquisition de MTS sont présentées à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, des états financiers du T3 2017 de BCE.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative.

États financiers consolidés

Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	NOTE	2017	2016	2017	2016
Produits d'exploitation	4	5 678	5 407	16 761	16 017
Coûts d'exploitation	4.5	(3 312)	(3 171)	(9 800)	(9 350)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	4.6	(23)	(25)	(143)	(124)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	(765)	(706)	(2 256)	(2 158)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(208)	(161)	(604)	(466)
Charges financières					
Charge d'intérêts		(242)	(227)	(714)	(663)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	(18)	(20)	(54)	(61)
Autres (charges) produits	7	(56)	(13)	(40)	51
Impôt sur le résultat	9	(237)	(284)	(797)	(858)
Bénéfice net		817	800	2 353	2 388
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		770	752	2 211	2 237
Actionnaires privilégiés		31	32	94	104
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		16	16	48	47
Bénéfice net		817	800	2 353	2 388
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	8	0,86	0,87	2,48	2,58
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		900,4	869,9	892,2	868,7

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	817	800	2 353	2 388
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016, respectivement	–	(12)	–	(7)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 15 millions \$ et de 3 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2017 et 2016, respectivement, ainsi que de 27 millions \$ et de 30 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016, respectivement	(44)	(4)	(83)	(83)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (173) millions \$ et de 73 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2017 et 2016, respectivement, ainsi que de 41 millions \$ et de 440 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016, respectivement ⁽¹⁾	470	(203)	(109)	(1 182)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	426	(219)	(192)	(1 272)
Total du bénéfice global	1 243	581	2 161	1 116
Total du bénéfice global attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	1 198	533	2 021	968
Actionnaires privilégiés	31	32	94	104
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	16	46	44
Total du bénéfice global	1 243	581	2 161	1 116

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2017 était de 3,9 %, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2016 était de 3,4 %, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2016 et à 4,2 % au 31 décembre 2015.

États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE

30 SEPTEMBRE 2017

31 DÉCEMBRE 2016

	NOTE	30 SEPTEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		1 460	603
Équivalents de trésorerie		519	250
Créances clients et autres débiteurs		2 864	2 979
Stocks		437	403
Charges payées d'avance		494	420
Autres actifs courants		159	200
Total des actifs courants		5 933	4 855
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		23 754	22 346
Immobilisations incorporelles		13 495	11 998
Actifs d'impôt différé		186	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		828	852
Autres actifs non courants		947	1 010
Goodwill	3	10 422	8 958
Total des actifs non courants		49 632	45 253
Total de l'actif		55 565	50 108
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 470	4 326
Intérêts à verser		172	156
Dividendes à payer		667	617
Passifs d'impôt exigible		242	122
Dettes à court terme	10	6 083	4 887
Total des passifs courants		11 634	10 108
Passifs non courants			
Dettes à long terme	10	18 456	16 572
Passifs d'impôt différé		2 403	2 192
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	2 169	2 105
Autres passifs non courants		1 260	1 277
Total des passifs non courants		24 288	22 146
Total du passif		35 922	32 254
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	13	4 004	4 004
Actions ordinaires	13	20 066	18 370
Surplus d'apport		1 156	1 160
Cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global		(35)	46
Déficit		(5 873)	(6 040)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		19 318	17 540
Participations ne donnant pas le contrôle		325	314
Total des capitaux propres		19 643	17 854
Total du passif et des capitaux propres		55 565	50 108

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT			
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(6 040)	17 540	314	17 854
Bénéfice net		–	–	–	–	2 305	2 305	48	2 353
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(81)	(109)	(190)	(2)	(192)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(81)	2 196	2 115	46	2 161
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	97	(5)	–	–	92	–	92
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	5	–	–	–	5	–	5
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	1	–	(18)	(17)	–	(17)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	3, 13	–	1 594	–	–	–	1 594	–	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(2 011)	(2 011)	–	(2 011)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(35)	(35)
Solde au 30 septembre 2017		4 004	20 066	1 156	(35)	(5 873)	19 318	325	19 643

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2016 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT			
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 004	18 100	1 150	119	(6 350)	17 023	306	17 329
Bénéfice net		–	–	–	–	2 341	2 341	47	2 388
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(87)	(1 182)	(1 269)	(3)	(1 272)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(87)	1 159	1 072	44	1 116
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	103	(6)	–	–	97	–	97
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes		–	38	–	–	–	38	–	38
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	99	–	–	–	99	–	99
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	7	–	(11)	(4)	–	(4)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(1 884)	(1 884)	–	(1 884)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(37)	(37)
Solde au 30 septembre 2016		4 004	18 340	1 151	32	(7 086)	16 441	313	16 754

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
	817	800	2 353	2 388
Bénéfice net				
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	23	143	124
Amortissements		973	2 860	2 624
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	82	232	225
Charge d'intérêts nette		239	704	655
(Profits) pertes sur placements	7	–	12	(48)
Impôt sur le résultat		237	797	858
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(64)	(238)	(248)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(20)	(58)	(55)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(30)	(111)	(195)
Intérêts versés		(242)	(714)	(661)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(66)	(468)	(463)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(24)	(128)	(98)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		308	316	17
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 233	1 943	5 123
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses d'investissement		(1 040)	(2 934)	(2 778)
Acquisitions d'entreprises	3	–	(1 635)	(246)
Cessions d'entreprises		–	–	20
Prêt consenti à une partie liée	3	–	–	(510)
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	3	–	323	–
Autres activités d'investissement		(37)	(51)	21
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 077)	(1 483)	(3 493)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
(Diminution) augmentation des effets à payer		(379)	56	902
Augmentation (diminution) des créances clients titrisées		–	(10)	305
Émission de titres d'emprunt à long terme	10	1 515	3 011	2 244
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	10	(142)	(1 218)	(2 392)
Émission d'actions ordinaires		4	93	98
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(38)	(179)	(94)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(646)	(1 866)	(1 712)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(21)	(94)	(105)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(13)	(34)	(35)
Autres activités de financement		(14)	(36)	(61)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		266	(277)	(850)
Augmentation nette de la trésorerie		1 040	857	640
Trésorerie au début de la période		420	603	100
Trésorerie à la fin de la période		1 460	1 460	740
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		382	269	140
Équivalents de trésorerie au début de la période		137	250	513
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		519	519	653

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2016 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mars 2017.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2017. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme et l'interprétation qui suivent ont été publiées par l'IASB, mais n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	<p>Cette norme établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de biens et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'IAS 17, <i>Contrats de location</i>, ou celui d'autres IFRS. Conformément à IFRS 15, les produits sont comptabilisés à un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de la fourniture de biens ou de services à un client, en suivant les cinq étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier le contrat conclu avec le client. 2. Identifier les différentes obligations de prestation du contrat. 3. Déterminer le prix de transaction. 4. Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat. 5. Comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation. <p>La nouvelle norme fournit également des directives sur les relations dans le cadre desquelles l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire, les licences de propriété intellectuelle, les coûts du contrat ainsi que sur l'évaluation et la comptabilisation des profits ou des pertes à la vente de certains actifs non financiers comme les immobilisations corporelles. De plus, la nouvelle norme comportera des obligations d'information à fournir supplémentaires.</p>	<p>IFRS 15 aura principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services et dont nous comptabilisons les coûts liés à l'obtention et à l'exécution d'un contrat.</p> <p>Dans le cadre des accords de prestations multiples, bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée d'un contrat sera en grande partie inchangé, les produits des activités ordinaires attribués à un élément livré ne seront plus limités au montant non conditionnel. Cette situation pourrait permettre de devancer la comptabilisation des produits des activités ordinaires avant l'obtention des entrées de trésorerie afférentes et entraîner la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant qui serait réalisé pendant la durée des contrats conclus avec des clients.</p> <p>Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. L'élaboration, les tests et la mise en œuvre des modifications et des améliorations à apporter à nos systèmes de technologie de l'information, à nos processus d'affaires et à nos systèmes de contrôle interne existants sont en cours. De plus, une équipe affectée à ce projet qui tire parti des ressources clés de l'ensemble de la société est en place afin d'effectuer les modifications nécessaires.</p> <p>Nous prévoyons poursuivre les tests et le processus de validation des données jusqu'à la fin de 2017 et être en mesure de présenter une estimation préliminaire de l'incidence d'IFRS 15 dans notre rapport annuel 2017. Par conséquent, nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous prévoyons que l'incidence la plus marquée de la nouvelle norme se fera sentir dans notre secteur Services sans fil de Bell. Même si le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée des contrats conclus avec des clients ne devrait pas changer de façon importante, la comptabilisation des produits des activités ordinaires sera devancée pour certains contrats conclus avec des clients et une proportion plus importante des produits des activités ordinaires sera classée dans les produits d'exploitation tirés des produits. De plus, un actif sur contrat lié aux produits initiaux non facturés et un passif d'impôt correspondant seront présentés dans l'état consolidé de la situation financière.</p>	<p>Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, selon une approche rétrospective intégrale pour toutes les périodes présentées au cours de la période d'adoption ou selon une approche rétrospective modifiée.</p>
L'interprétation 23 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC 23) – Incertitude relative aux traitements fiscaux	<p>IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément ou ensemble, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances.</p>	<p>Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur nos états financiers.</p>	<p>Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, selon une approche rétrospective intégrale ou une approche rétrospective modifiée, et l'application anticipée est permise.</p>

Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

2017

Acquisition de MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Bell MTS est un fournisseur de technologies de l'information et des communications qui offre des services sans fil, Internet, de télé et de téléphonie, ainsi que des systèmes de sécurité et des solutions en technologies de l'information, dont des services unifiés d'informatique en nuage et gérés, à des clients résidentiels et d'affaires au Manitoba.

L'acquisition de MTS nous permettra de rejoindre un nombre plus important de Canadiens grâce à l'expansion de nos réseaux à large bande sans fil et sur fil, et nous aidera à atteindre notre but d'être reconnu par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada.

Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sur fil de Bell et Services sans fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	NOTE	TOTAL
Contrepartie en trésorerie		1 339
Émission de 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE ⁽¹⁾		1 594
Coût total à répartir		2 933
Créances clients et autres débiteurs		91
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(164)
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾		302
Immobilisations corporelles		978
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ⁽³⁾		979
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ⁽⁴⁾		280
Actifs d'impôt différé		32
Autres actifs non courants		129
Dette à court terme		(251)
Dette à long terme	10	(721)
Autres passifs non courants		(49)
		1 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(16)
Juste valeur des actifs nets acquis		1 590
Goodwill⁽⁵⁾		1 343

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composées principalement des relations clients.

(4) Des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 228 millions \$ et de 52 millions \$ ont été réparties entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

(5) Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction de 677 millions \$ et de 666 millions \$ a été réparti entre les UGT des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

À la suite de l'acquisition de MTS, nous avons acquis des pertes fiscales autres qu'en capital d'environ 1,5 milliard \$ et comptabilisé un actif d'impôt différé d'environ 300 millions \$. Ces reports en avant de pertes fiscales autres qu'en capital viennent à expiration en montants variables de 2026 à 2033.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, nos engagements liés aux contrats de location simple et aux obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 499 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 63 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les comptes consolidés de résultat à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1^{er} janvier 2017, les produits d'exploitation consolidés et le bénéfice net de BCE pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 auraient été de 16 956 millions \$ et de 2 361 millions \$, respectivement. Ces montants pro forma reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

Après l'acquisition de MTS, le 17 mars 2017, BCE a transféré à Xplornet Communications Inc. un total de 40 mégahertz (MHz) de spectre des services sans fil dans la bande de 700 MHz et de 2 500 MHz et de spectre des services sans fil évolués-1 que détenait MTS.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession annoncée précédemment d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS Communications Inc., pour un produit total de 323 millions \$.

Acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Cieslok Media se spécialise dans l'affichage extérieur grand format dans différentes zones urbaines importantes du Canada. Cette acquisition contribuera à intensifier et à consolider notre présence numérique dans le domaine de l'affichage extérieur. Dans nos états financiers consolidés, Cieslok Media est incluse dans le secteur Bell Média.

Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	161
Coût total à répartir	161
Créances clients et autres débiteurs	11
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4)
Immobilisations corporelles	13
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	6
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	76
Passifs d'impôt différé	(20)
Autres passifs non courants	(1)
	81
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Juste valeur des actifs nets acquis	82
Goodwill⁽¹⁾	79

(1) *Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe Bell Média.*

Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation consolidés et notre bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Acquisition proposée des chaînes de télé spécialisée Séries+ et Historia

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (Corus) pour faire l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. La transaction a une valeur approximative de 200 millions \$. Assujettie à des conditions de clôture, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et du Bureau de la concurrence, la transaction devrait se conclure au milieu de 2018.

Séries+ est une chaîne de fiction présentant des séries dramatiques d'ici ainsi que des séries étrangères. Historia diffuse une variété de contenus originaux d'ici, dont des documentaires, des séries de télé-réalité et des séries dramatiques.

L'acquisition de Séries+ et d'Historia devrait renforcer notre compétitivité dans le paysage médiatique du Québec.

2016

Acquisition de Les Réseaux Q9 Inc. (Q9)

Le 3 octobre 2016, BCE a acquis la tranche restante de 64,6 % des actions émises et en circulation de Q9 qu'elle ne détenait pas déjà, pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 170 millions \$. Au T3 2016, avant la conclusion de la transaction, Bell Canada a consenti un prêt de 510 millions \$ à Q9 pour le remboursement de sa dette.

Expansion à l'échelle nationale de HBO et The Movie Network (TMN)

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus une transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction permet à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1^{er} mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale en trésorerie de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2017 et 2016.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 027	3 040	611	–	5 678
Produits intersectoriels		13	52	112	(177)	–
Total des produits d'exploitation		2 040	3 092	723	(177)	5 678
Coûts d'exploitation	5	(1 169)	(1 784)	(536)	177	(3 312)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		871	1 308	187	–	2 366
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(3)	(19)	(1)	–	(23)
Amortissements		(167)	(769)	(37)	–	(973)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(242)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(18)
Autres charges	7					(56)
Impôt sur le résultat						(237)
Bénéfice net						817

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 838	2 953	616	–	5 407
Produits intersectoriels		10	52	100	(162)	–
Total des produits d'exploitation		1 848	3 005	716	(162)	5 407
Coûts d'exploitation	5	(1 052)	(1 752)	(529)	162	(3 171)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		796	1 253	187	–	2 236
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(1)	(25)	1	–	(25)
Amortissements		(137)	(696)	(34)	–	(867)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(227)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(20)
Autres charges	7					(13)
Impôt sur le résultat						(284)
Bénéfice net						800

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		5 778	9 037	1 946	–	16 761
Produits intersectoriels		35	156	324	(515)	–
Total des produits d'exploitation		5 813	9 193	2 270	(515)	16 761
Coûts d'exploitation	5	(3 273)	(5 317)	(1 725)	515	(9 800)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		2 540	3 876	545	–	6 961
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(8)	(121)	(14)	–	(143)
Amortissements		(449)	(2 301)	(110)	–	(2 860)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(714)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(54)
Autres charges	7					(40)
Impôt sur le résultat						(797)
Bénéfice net						2 353

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2016	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		5 245	8 833	1 939	–	16 017
Produits intersectoriels		31	134	297	(462)	–
Total des produits d'exploitation		5 276	8 967	2 236	(462)	16 017
Coûts d'exploitation	5	(2 947)	(5 184)	(1 681)	462	(9 350)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		2 329	3 783	555	–	6 667
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(5)	(116)	(3)	–	(124)
Amortissements		(418)	(2 100)	(106)	–	(2 624)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(663)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(61)
Autres produits	7					51
Impôt sur le résultat						(858)
Bénéfice net						2 388

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2017	2016	2017	2016
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 047)	(1 002)	(3 119)	(3 031)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	11	(64)	(60)	(178)	(164)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(259)	(263)	(776)	(758)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		270	244	783	723
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 100)	(1 081)	(3 290)	(3 230)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 687)	(1 610)	(5 007)	(4 733)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(525)	(480)	(1 503)	(1 387)
Total des coûts d'exploitation		(3 312)	(3 171)	(9 800)	(9 350)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE		TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2017	2016	2017	2016
Coûts liés aux indemnités de départ		(14)	(17)	(61)	(74)
Coûts liés aux acquisitions et autres		(9)	(8)	(82)	(50)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		(23)	(25)	(143)	(124)

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. En 2017, les coûts liés aux acquisitions comprennent également une perte liée à la vente de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS en 2016 ainsi que des indemnités de départ d'employés et des coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

Note 7 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2017	2016	2017	2016
Montant net des profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couvertures économiques		15	24	41	68
Pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Exploitation		(39)	(34)	(8)	(35)
Perte sur placements ⁽¹⁾		–	(46)	(2)	(46)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	10	(16)	–	(20)	(11)
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(8)	(4)	(34)	(18)
Profits (pertes) sur placements		–	34	(12)	48
Autres		(8)	13	(5)	45
Total des autres (charges) produits		(56)	(13)	(40)	51

(1) La perte de 46 millions \$ en 2016 représente la quote-part de BCE de la perte comptabilisée par une de nos participations mises en équivalence à la vente d'une partie de ses activités.

Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	770	752	2 211	2 237
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7175	0,6825	2,1525	2,0475
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	900,4	869,9	892,2	868,7
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,7	1,5	0,7	1,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	901,1	871,4	892,9	869,9

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 5 808 258 au troisième trimestre de 2016 et pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 31 722 au troisième trimestre de 2016 et à 2 932 470 pour les neuf premiers mois de 2016.

Note 9 Impôt sur le résultat

Au cours du T3 2017, diverses positions fiscales incertaines ont été réglées, ce qui a entraîné la reprise de passifs d'impôt différé.

Note 10 Dette

Le 29 septembre 2017, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures à moyen terme (MTN), série M-40 (les débentures, série M-40), à 3,00 %, dont le capital s'établit à 700 millions \$, et qui viennent à échéance le 3 octobre 2022. Les débentures, série M-40, ont été émises dans le cadre d'une série existante de débentures MTN. En outre, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-46, à 3,60 %, dont le capital s'établit à 800 millions \$, et qui viennent à échéance le 29 septembre 2027.

Au T3 2017, Bell Canada a reclassé ses débentures MTN, série M-28, à 3,5 %, qui viennent à échéance le 10 septembre 2018, d'un montant de 400 millions \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Le 12 mai 2017, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débentures, série M-35, à 4,37 %, dont le capital en cours s'établissait à 350 millions \$, et qui venaient à échéance le 13 septembre 2017. Nous avons inscrit une charge liée au remboursement anticipé de la dette de 4 millions \$, qui a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans le compte de résultat au T2 2017.

Au T2 2017, Bell Canada a reclassé ses débentures, série M-36, à 4,88 %, qui venaient à échéance le 26 avril 2018, d'un montant de 300 millions \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Le 27 février 2017, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-44, à 2,70 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2024. En outre, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-45, à 4,45 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2047.

Au T1 2017, Bell Canada a remboursé un montant de 357 millions \$ US (environ 480 millions \$ CA), ce qui représente la totalité des emprunts impayés en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie. Par conséquent, nous avons fermé cette facilité de crédit, et le swap de devises et de taux d'intérêt variables qui était utilisé pour couvrir le risque de change lié au dollar américain découlant de cette facilité de crédit a été réglé. Se reporter à la note 12, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Au T1 2017, Bell Canada a reclassé ses débentures MTN, série M-22, à 4,40 %, qui venaient à échéance le 16 mars 2018, d'un montant de 1 milliard \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Au T1 2017, à la suite de l'acquisition de MTS, le 17 mars 2017, Bell Canada a repris les billets à moyen terme non garantis en circulation de MTS. Le tableau suivant présente le détail des montants en capital et de la juste valeur attribués aux billets à moyen terme repris au moment de l'acquisition.

	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	MONTANT
Billets à moyen terme	4,59 %	1 ^{er} octobre 2018	200
Billets à moyen terme	5,625 %	16 décembre 2019	200
Billets à moyen terme	4,00 %	27 mai 2024	225
Total de la dette à long terme			625
Ajustement lié à la juste valeur			45
Total de la dette à long terme			670

Les actes de fiducie aux termes desquels les billets à moyen terme de MTS ont été émis exigent que nous réussissions certains tests de nouvelles émissions et nous obligent à faire une offre de rachat des billets à la suite d'un événement donnant lieu à un changement de contrôle, comme il est défini dans les actes de fiducie, et nous imposent certaines autres clauses restrictives. Nous nous conformons à toutes les modalités et restrictions de ces actes de fiducie.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, Bell Canada a repris des effets à payer de 250 millions \$ et des contrats de location-financement de 52 millions \$ de MTS.

Après la fin du trimestre, le 9 octobre 2017, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-36, à 4,88 %, dont le capital en cours s'établissait à 300 millions \$ et qui venaient à échéance le 26 avril 2018. Nous avons comptabilisé une charge liée au remboursement anticipé de la dette de 5 millions \$, qui a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans le compte de résultat au T3 2017. De plus, le 30 octobre 2017, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures MTN, série M-22, à 4,40 %, dont le capital en cours s'établissait à 1 milliard \$ et qui venaient à échéance le 16 mars 2018. Nous avons comptabilisé une charge liée au remboursement anticipé de la dette de 11 millions \$, qui a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans le compte de résultat au T3 2017.

Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE). Le tableau ci-dessous présente la charge au titre de ces régimes.

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite PD	(54)	(50)	(155)	(153)
Régimes de retraite CD	(23)	(23)	(78)	(77)
AAPE	(1)	(2)	(4)	(5)
Profit découlant de la modification des AAPE et des régimes de retraite PD	–	–	16	27
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	15	43	44
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation	(64)	(60)	(178)	(164)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	–	–	(4)	5
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(64)	(60)	(182)	(159)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite PD	(5)	(6)	(14)	(18)
AAPE	(13)	(14)	(40)	(43)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(20)	(54)	(61)

À la date d'acquisition, soit le 17 mars 2017, l'actif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi de MTS s'élevait à 53 millions \$ (juste valeur des actifs du régime de 2 735 millions \$ et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 2 682 millions \$).

Le 15 janvier 2016, MTS a conclu la vente de ses filiales en propriété exclusive Allstream Inc., Allstream Fibre U.S. et Delphi Solutions Corp (collectivement, Allstream) à Zayo Group Holdings Inc. Dans le cadre de l'accord de vente, MTS a conservé deux régimes de retraite PD existants d'Allstream, y compris les obligations au titre des avantages pour les retraités et les autres anciens employés. Le 31 octobre 2017, nous avons effectué le transfert des actifs et des passifs relatifs aux obligations liées aux services antérieures à la conclusion qui se rapportent aux employés actifs d'Allstream des régimes de retraite PD existants d'Allstream à deux nouveaux régimes de retraite de Zayo Canada Inc.

Note 12 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	129	129	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	127	132	136	145
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	20 667	22 518	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
30 septembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(29)	–	(29)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	99	(56)
31 décembre 2016					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat.

Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir les emprunts en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 10, *Dette*.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 2 millions \$ comptabilisé en résultat net au 30 septembre 2017 et un profit (une perte) de 156 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 30 septembre 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 345	\$ CA	2 905	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	240	\$ CA	312	2017	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	901	\$ CA	1 172	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	97	\$ US	75	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	542	\$ CA	678	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	109	\$ CA	139	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ CA	56	\$ US	44	2017	Transactions prévues
Économique	\$ US	81	\$ CA	108	2017-2018	Transactions prévues

Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 24 millions \$, du bénéfice net au 30 septembre 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2017 était de 12 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 13 Capital social

Émission d'actions ordinaires

Le 17 mars 2017, 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE ont été émises pour le paiement de la composante en capital social du prix d'achat de l'acquisition de MTS. Se reporter à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, pour obtenir plus de détails.

Conversion et taux de dividende fixe sur les actions privilégiées de premier rang

Le 1^{er} septembre 2017, 965 769 des 10 144 302 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe rachetables, série AA, de BCE (actions privilégiées, série AA) ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux variable rachetables, série AB (actions privilégiées, série AB). De plus, le 1^{er} septembre 2017, 2 219 863 des 9 855 698 actions privilégiées, série AB, de BCE ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées, série AA. Par conséquent, 11 398 396 actions privilégiées, série AA, et 8 601 604 actions privilégiées, série AB, sont émises et en circulation depuis le 1^{er} septembre 2017.

Le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées, série AA, a été fixé pour les cinq prochains exercices, avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2017, passant de 3,45 % à 3,61 %. Des dividendes en trésorerie variables continuent d'être payés mensuellement sur les actions privilégiées, série AB.

Le 31 mars 2017, le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables, série AO, de BCE a été fixé pour les cinq prochains exercices, passant de 4,55 % à 4,26 %.

Des dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Note 14 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2017	2016	2017	2016
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(8)	(21)	(22)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(10)	(12)	(37)	(40)
Autres ⁽¹⁾	(2)	(2)	(7)	(9)
Total des paiements fondés sur des actions	(19)	(22)	(65)	(71)

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées (UAD), un régime d'actions différées et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 30 septembre 2017.

REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2017	1 073 212
Cotisations ⁽¹⁾	472 301
Dividendes crédités	36 914
Droits acquis	(435 931)
Objet d'une renonciation	(107 446)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 septembre 2017	1 039 050

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 était de 59 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	2 928 698
Attribuées ⁽¹⁾	876 543
Dividendes crédités	99 245
Réglées	(1 093 786)
Objet d'une renonciation	(90 968)
En circulation au 30 septembre 2017	2 719 732

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 était de 58 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	4 131 229
Émises ⁽¹⁾	58 822
Règlement des UAR/UALR	101 066
Dividendes crédités	151 017
Réglées	(111 947)
En circulation au 30 septembre 2017	4 330 187

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 était de 59 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	3 027 986	59
Exercées ⁽¹⁾	(1 995 896)	46
Objet d'une renonciation	(239 498)	58
En circulation au 30 septembre 2017	11 034 754	55
Exerçables au 30 septembre 2017	2 573 950	45

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 était de 60 \$.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2017
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,97 \$
Prix moyen pondéré de l'action	58 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	59 \$
Rendement de l'action	5,0 %
Volatilité attendue	13 %
Taux d'intérêt sans risque	1,0 %
Durée attendue (en années)	4,0

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage

1 carrefour Alexander-Graham-Bell

Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télééc. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST

320 Bay Street, 3rd floor

Toronto, Ontario M5H 4A6

tél. : 416-360-7725 ou 1-800-561-0934

télééc. : 416-643-5501 ou 1-888-249-6189

courriel : bce@canstockta.com



IMPRIMÉ AU CANADA / 17-11 BCE-3F

bce.ca